

INTRODUCTION

Raison d'être du document

Sciences humaines 6^e année, programme français, programme d'études : document de mise en œuvre, auquel on se référera ci-après sous le nom de *Document de mise en œuvre*, précise les résultats d'apprentissage généraux et spécifiques que doivent atteindre les élèves manitobains de la 6^e année en sciences humaines.

Ce document appuie l'implantation des résultats d'apprentissage, la planification de l'enseignement et la sélection de ressources pédagogiques en sciences humaines en 6^e année dans les écoles françaises du Manitoba. Pour ce faire, il propose aux enseignants des situations d'apprentissage, des stratégies d'enseignement et d'évaluation et des ressources pédagogiques. Le *Document de mise en œuvre* ne doit pas être considéré comme exhaustif ni restrictif. Au contraire, il se veut flexible, et l'enseignant est encouragé à l'adapter à son milieu et à ses élèves.

Historique du document

Le *Document de mise en œuvre* est fondé sur le *Cadre manitobain des résultats d'apprentissage en sciences humaines de la maternelle à la 8^e année* (2003). Le *Cadre manitobain* définit les principes directeurs qui orientent les programmes d'études de sciences humaines au Manitoba ainsi que les résultats d'apprentissage généraux qui se poursuivent de la maternelle jusqu'au secondaire 4. Les résultats d'apprentissage généraux et les fondements des sciences humaines du *Cadre manitobain* se sont inspirés du *Cadre commun des résultats d'apprentissage en sciences humaines, M à 9* (2002), un projet de recherche et de collaboration entrepris sous la tutelle du Protocole de collaboration concernant l'éducation de base dans l'Ouest et le Nord canadiens.

Ce *Document de mise en œuvre* a été élaboré par Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba en collaboration avec une équipe d'éducateurs manitobains provenant de divers contextes scolaires. Le processus d'élaboration des résultats d'apprentissage a fait appel à la participation d'enseignants francophones, autochtones et anglophones, de conseillers universitaires en histoire, en géographie et en éducation, ainsi que de représentants d'une variété de communautés culturelles du Manitoba. Un comité de révision, composé d'enseignants de sciences humaines dans le programme français et le programme d'immersion française de la 6^e année, a également contribué à l'élaboration et à la validation du *Document de mise en œuvre*.

Organisation du Document de mise en œuvre

Le *Document de mise en œuvre* comprend les sections suivantes :

- **une introduction générale**, qui présente les fondements philosophiques et les principes directeurs de l'enseignement des sciences humaines;
- **un encadrement pédagogique** des sciences humaines au Manitoba, qui présente l'organisation conceptuelle des programmes d'études de sciences humaines de la maternelle au secondaire 4;
- **une vue d'ensemble des sciences humaines de la 6^e année**, qui présente un aperçu de l'année ainsi que des conseils généraux sur l'emploi du *Document de mise en œuvre* pour faciliter l'enseignement du cours;



- **les quatre regroupements du cours, *Le Canada, un pays de changements (1867 à nos jours)***, qui proposent des situations d'apprentissage et d'évaluation ainsi que des ressources éducatives pour appuyer l'acquisition de tous les résultats d'apprentissage spécifiques de la 6^e année;
- **des annexes reproductibles**, qui appuient l'apprentissage des sciences humaines de la 6^e année. Le symbole du trombone indique que le texte est associé à une annexe dans cette section du document.

Nature des sciences humaines

Les sciences humaines visent à l'étude des relations que les êtres humains entretiennent entre eux ainsi qu'avec leur environnement. Au Manitoba, l'étude des sciences humaines est axée plus particulièrement sur l'histoire et sur la géographie tout en intégrant les éléments pertinents d'autres disciplines. Par l'étude des êtres humains dans leur milieu physique, social et culturel, les sciences humaines permettent d'examiner le passé et le présent en vue d'orienter l'avenir. Les sciences humaines aident les élèves à acquérir les connaissances, les habiletés et les valeurs nécessaires pour devenir des citoyennes et citoyens capables de faire des choix démocratiques éclairés et de contribuer au bien-être de leurs communautés à l'échelle locale, nationale et internationale.

Vision pour les sciences humaines

Le programme d'études de sciences humaines est fondé sur les concepts de citoyenneté et d'identité, dans un contexte canadien et mondial. Soucieux de tenir compte des multiples voix qui ont façonné et qui continuent de façonner l'expérience canadienne, les concepteurs des programmes d'études au Manitoba y ont intégré des perspectives autochtones et francophones tout en tenant compte des perspectives de diverses collectivités culturelles. Les sciences humaines amènent les élèves à participer au débat continu concernant la citoyenneté et l'identité au Canada et dans le monde, et les incitent à devenir des citoyennes et citoyens actifs au sein de leurs communautés. Les sciences humaines préparent également les élèves à la prise de décisions éclairées et éthiques face aux défis que présente une démocratie pluraliste.

Rôle des sciences humaines

Les sciences humaines permettent aux élèves d'acquérir les connaissances, les habiletés et les valeurs requises pour mieux comprendre le Canada et le monde. Le but des sciences humaines est d'amener les élèves à devenir des citoyennes et citoyens actifs, soucieux des valeurs démocratiques et engagés à contribuer à la réalisation d'une société meilleure.

Au Manitoba, l'apprentissage en sciences humaines depuis la maternelle jusqu'au secondaire 4 se répartit dans les catégories suivantes : **le Canada, le monde, l'environnement, la démocratie, les compétences générales.**

Perspectives et contenu francophones

L'école française se doit d'être un établissement de langue, d'identité, de culture et d'intégration communautaire. Les sciences humaines tiennent un rôle capital dans cette mission. Le programme de sciences humaines a pour mission, particulièrement dans les écoles françaises, d'assurer la vitalité de la langue et de la culture et de contribuer à la croissance et à l'épanouissement de la communauté francophone. Il joue un rôle déterminant en amenant les élèves à développer les connaissances, les habiletés et les valeurs requises pour la construction d'une identité francophone et qui les rendent aptes à s'intégrer et à participer à l'épanouissement de leurs communautés, de la société et du monde.

Pour ce faire, l'enseignement des sciences humaines doit être dispensé dans un environnement linguistique et culturel riche qui permet aux élèves de s'intégrer à la culture française et à la communauté francophone à l'échelle locale, nationale et mondiale.

Au Manitoba, comme ailleurs en milieu francophone minoritaire, les élèves des écoles françaises ont parfois des compétences inégales en français. De plus, de nombreuses différences culturelles existent selon les origines de la famille de chacun. Un certain nombre d'élèves vivent dans le contexte de familles exogames où l'un des parents ne parle pas français. La diversité d'expériences linguistiques et culturelles au sein des écoles françaises pose des défis aux enseignants. Ces derniers doivent être conscients de cette diversité et du fait que pour plusieurs élèves l'école constitue le seul endroit où se vit l'expérience du français.

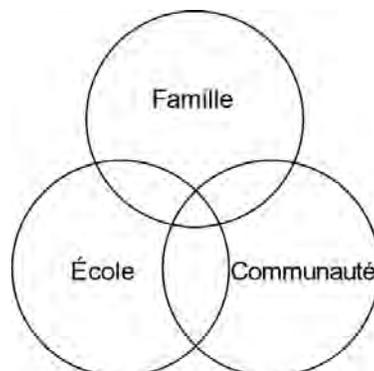
Le rôle de l'école française en milieu minoritaire diffère de celui d'une école en milieu majoritaire : outre les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être habituellement développés par le système scolaire, l'école française en milieu minoritaire doit développer les savoir-vivre et les savoir-devenir nécessaires à la préparation des gens qui assureront l'avenir des communautés francophones.

Les sciences humaines permettent aux élèves d'acquérir une littératie qui prend quatre formes distinctes mais intimement liées entre elles : la littératie personnelle, la littératie communautaire, la littératie scolaire et la littératie critique. Ce sont ces littératies qui permettront aux élèves francophones de s'affirmer et de devenir des participants actifs dans leurs communautés au niveau local, national ou international.

- *La littératie personnelle* est l'habileté à se lire et à s'affirmer en tant que francophone. Elle correspond à l'habileté à employer le français, à comprendre les dimensions de son identité francophone et à savoir comment s'affirmer et agir positivement en tant que citoyenne ou citoyen francophone.
- *La littératie communautaire* est l'habileté à lire sa communauté francophone. La littératie communautaire comprend la façon de penser, de dire, de faire et de vivre de la communauté francophone ainsi que celle de la société dans son ensemble. Elle comprend aussi la capacité de s'intégrer à la communauté et à la société.
- *La littératie scolaire* est l'habileté à parler, à lire et à écrire en vue de la réussite scolaire. C'est l'habileté à saisir les concepts et à établir des liens entre les idées.
- *La littératie critique* est l'habileté de traitement de l'information et des idées en vue de développer une pensée critique et créative.

Le programme de sciences humaines dans les écoles françaises met l'accent sur les partenariats aptes à favoriser l'acquisition de la langue, l'intégration à la culture et à la communauté ainsi qu'une solide identification à la francophonie. La famille et l'école doivent s'unir à la communauté pour garantir l'apprentissage de la langue, la construction de l'identité, l'intégration culturelle et communautaire ainsi que la réussite scolaire.

Ces trois milieux, famille, école et communauté, exercent des influences déterminantes dans la vie des élèves en ce qui a trait à l'acquisition de la langue, à l'intégration de la culture et à la communauté, à la construction de l'identité et à la réussite scolaire.



Il est essentiel que les élèves associent les expériences d'apprentissage qu'ils vivent en français en contexte scolaire à des expériences significatives, utiles et pertinentes, et que ces expériences leur permettent de construire un rapport positif à la langue. C'est pourquoi les sciences humaines mettent l'accent, dans la mesure du possible, sur le décroisement de l'école en favorisant des interactions avec la communauté. C'est dans la communauté qu'on peut mieux vivre le sens, la valeur et l'utilité de la langue et de la culture françaises.

Pour acquérir et maintenir le français en tant que langue première et pour réaliser leur potentiel cognitif et la réussite scolaire, les élèves francophones doivent maintenir leur estime de soi en tant que francophones, se créer une identité culturelle positive, accéder aux littératures essentielles au développement de la langue, de la cognition, de l'identité, de la culture et de la communauté, et s'intégrer à une communauté francophone authentique.

Perspectives et contenu autochtones

De nombreux auteurs canadiens, dont John Ralston Saul (2002), affirment que le caractère unique du Canada découle de ses fondements historiques « triangulaires », c'est-à-dire autochtones, francophones et anglophones. L'historien Jacques Lacoursière (2004) affirme également que « l'idéal serait d'avoir une histoire en trois versions : autochtone, anglophone et francophone ».

John Ralston Saul note cependant qu'une bonne partie de l'histoire du Canada a été troublée par le refus d'accepter le rôle central des Autochtones dans le façonnement progressif de la société canadienne. Il constate que « nous reconnaissons en paroles le rôle des Autochtones dans la société. Nous avons même de très bonnes intentions dans ce domaine [...]. Et pourtant, si on examine la manière que nous avons au quotidien de nous décrire nous-mêmes, on constate que nous éliminons presque automatiquement le pilier autochtone. »

Une conscience de cette structure tripartite sur laquelle repose la complexité du pays est intégrée à la vision des sciences humaines au Manitoba. Pour cette raison les perspectives autochtones font partie intégrante des résultats d'apprentissage en sciences humaines ainsi que des stratégies favorisées dans le *Document de mise en œuvre*. Il ne s'agit donc pas de limiter la contribution des Autochtones (Premières nations, Métis et Inuit) à des sujets qui les concernent directement, mais de consolider une approche pédagogique qui intègre la vision

du monde, l'histoire et la culture des collectivités autochtones à l'ensemble de l'étude de la société canadienne du passé, du présent et du futur. Une telle approche aide non seulement à corriger les préjugés historiques et sociaux en présentant la voix autochtone à tous les élèves, mais elle appuie aussi l'apprentissage et le développement d'une identité personnelle positive chez les élèves autochtones du Manitoba.



Tout comme n'importe quel autre groupe culturel ou ethnique, les collectivités autochtones du Canada possèdent des croyances, des modes de vie, des langues et des récits très divers. (Pour des renseignements généraux sur les collectivités autochtones au Canada, consulter les annexes A et B). Il existe cependant certains éléments communs parmi les collectivités autochtones, de même que parmi les peuples indigènes de partout dans le monde. Il est important de communiquer aux élèves que les perspectives autochtones, malgré leur longue histoire, ne sont pas immuables mais ont évolué au fil du temps et de l'interaction culturelle. Le document du Ministère, *Intégration des perspectives autochtones dans les programmes d'études : ouvrage de référence pour les concepteurs de programmes d'études, les enseignants et les administrateurs* (2003), ainsi que le document *Études autochtones : document cadre à l'usage des enseignants des années intermédiaires (5-8)* (1995), décrivent les nombreux aspects de la vision du monde des Autochtones.

Diversité, équité et multiculturalisme

L'école joue un rôle indispensable en préparant les élèves à vivre au sein d'une société pluraliste où interagissent une variété de perspectives culturelles. Elle doit les aider à développer leur estime de soi et à construire leur identité, en leur donnant une image positive de leur patrimoine culturel et historique. Elle doit également les aider à comprendre et à respecter les cultures, l'histoire et les valeurs d'autres collectivités. Elle doit donc fournir aux élèves une éducation qui permet une pleine participation au sein de la société mondiale, qui favorise l'enrichissement culturel et encourage la compréhension interculturelle.

Les sciences humaines doivent refléter la diversité humaine dans l'apprentissage et dans l'enseignement qu'elles véhiculent afin que chaque élève s'y reconnaisse et se sente valorisé, tout en développant le *savoir-vivre-ensemble* qu'exige la vie contemporaine. Ainsi, tous les élèves seront en mesure de mieux faire face aux incidents liés aux stéréotypes, aux préjugés, à la discrimination et au racisme. Ils pourront également comprendre que l'ouverture sur l'autre apporte un enrichissement personnel.

L'intégration de perspectives diverses en sciences humaines constitue plus qu'une étude des contributions de divers groupes ethnoculturels et sociaux. Elle va plus loin que l'inclusion de thèmes ou de contenu touchant les perspectives multiculturelles ou la célébration de la diversité culturelle. Elle vise surtout une approche qui favorise la transformation des valeurs, le dialogue interculturel et l'action sociale. Selon le modèle de James Banks (2001), l'éducation multiculturelle la plus efficace devrait reposer sur l'acceptation fondamentale de la diversité humaine, un engagement à la justice et à l'équité, la compréhension interculturelle et une prise de position contre toute forme de discrimination. Une dimension importante de cette approche est la construction identitaire et l'affirmation et l'épanouissement de sa propre identité chez tous les élèves.

Dans cette optique, les concepts d'*équité* et de *diversité* sont au cœur de l'apprentissage et de l'enseignement des sciences humaines au Manitoba. Le Manitoba consiste en des communautés hétérogènes sur le plan linguistique et culturel. Il est important de promouvoir et de soutenir des initiatives éducatives contre le racisme dans les écoles et les salles de classe, et d'adapter nos stratégies d'enseignement et notre choix de ressources afin de répondre aux besoins de la population hétérogène de nos écoles. Une telle approche appuie également chez les élèves du Manitoba une prise de conscience de la diversité humaine à l'échelle planétaire et une sensibilisation à l'interdépendance mondiale des êtres humains.

Le programme d'études de sciences humaines au Manitoba est fondé sur des principes à la fois visionnaires et pratiques. Dans son ensemble, il appuie les objectifs du plan d'action sur la diversité et l'équité en éducation au Manitoba (2003), de « créer des milieux scolaires voués à la justice, à l'égalité, à la démocratie, à l'équité des perspectives économiques pour tous, à la liberté intellectuelle, à la protection de l'environnement et aux droits humains ». Selon ce plan d'action, la notion de **diversité** recouvre toutes les similitudes et les différences entre les êtres humains. Elle implique que soit compris et que soit accepté le caractère unique de tout individu, et que soient respectées les particularités de chacun. **L'équité** est une notion qui implique une volonté d'égalité et de justice sociale dans une société démocratique. L'équité dans le domaine de l'éducation exige que les possibilités éducatives, l'accès aux études et les résultats soient égaux pour tous.

Les stratégies, les activités, les thèmes et le climat de classe en sciences humaines devraient refléter les principes de l'équité et de la justice sociale, du multiculturalisme, de l'inclusion et de l'acceptation des différences entre les êtres humains. Les discussions doivent permettre d'aborder directement des enjeux portant sur le racisme et d'autres formes de discrimination. Le choix des ressources doit comprendre l'inclusion d'une variété de points de vue et doit éviter les stéréotypes; les activités doivent appuyer l'échange et le dialogue entre des personnes de points de vue divergents. Ainsi, les sciences humaines permettent aux élèves de développer les compétences de citoyenneté active et démocratique au sein d'une société pluraliste.

Conscience environnementale

La qualité de vie est directement liée à l'environnement. Il incombe aux citoyens de trouver un juste équilibre entre les impératifs de la croissance économique, un niveau de vie élevé, le respect de l'environnement et les besoins des générations futures. Chacun est donc responsable de la protection de l'environnement dans un contexte de développement durable.

Le concept de développement durable exige des connaissances, des habiletés et des valeurs particulières en ce qui a trait à l'analyse critique des enjeux touchant l'environnement, l'économie et le bien-être social. La nature du développement durable repose sur la prise de décision éclairée et éclaircie par de l'information fiable.

L'apprentissage en sciences humaines incorpore les principes du développement durable (ou de la viabilité des activités humaines) dans le but d'amener les élèves à comprendre que la vie humaine ne peut se concevoir sans conserver l'environnement naturel pour les générations à venir. Les élèves doivent donc

analyser et évaluer les répercussions des interactions entre les êtres humains et l'environnement, proposer des solutions possibles aux problèmes environnementaux et prendre des décisions qui font preuve d'un respect des principes de la gestion responsable de l'environnement et du développement durable.

La Commission mondiale de l'environnement et du développement (la Commission Brundtland) a défini le développement durable comme « [...] un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Autrement dit, le développement est essentiel pour satisfaire les besoins des humains et améliorer leur qualité de vie. En même temps, il doit se fonder sur une utilisation efficace et soucieuse de l'environnement de toutes les ressources limitées de la société – naturelles, humaines et économiques.

Selon le Gouvernement du Canada (2003), les finalités du développement durable que doivent considérer les élèves dans leurs études sont les suivantes :

- la préservation des ressources naturelles;
- la préservation des emplois, des industries, du commerce et des collectivités;
- la protection de la santé et du bien-être des Canadiennes et des Canadiens;
- le respect des obligations nationales touchant l'environnement, l'économie et le bien-être social;
- l'amélioration de la qualité de vie partout dans le monde;
- la promotion de l'équité.

Au cours de leur apprentissage en sciences humaines, les élèves devraient analyser les répercussions de leurs décisions personnelles et des activités des sociétés humaines en fonction de l'interdépendance du bien-être social, de l'environnement et de l'économie. (Veuillez consulter l'annexe C pour un schéma qui pourra servir à présenter le concept du développement durable.)

Le document suivant (Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse, 2000) offre des renseignements plus détaillés au sujet de l'éducation pour le développement durable dans les écoles du Manitoba : *L'éducation pour un avenir viable : Guide pour la conception des programmes d'études, l'enseignement et l'administration.*

Principes directeurs des programmes d'études en sciences humaines

Le processus d'apprentissage

L'apprentissage est un processus cognitif, affectif, social et culturel qui se manifeste par la prise en charge de l'apprenant face à la construction de ses savoirs (connaissances, valeurs, habiletés) et à leur utilisation dans des contextes de plus en plus variés et complexes. L'apprentissage s'effectue au moyen d'expériences nombreuses, variées et significatives, par lesquelles l'apprenant construit et reconstruit les éléments et les modalités de son apprentissage. C'est par l'intermédiaire de ce processus qu'il élargit son champ d'autonomie et qu'il se donne les moyens d'apprendre tout au long de la vie.

L'apprentissage est un processus influencé par plusieurs facteurs : les facteurs personnels (les dispositions individuelles, les styles d'apprentissage, les types d'intelligence, la personnalité, l'estime de soi, le bien-être, la motivation, etc.); les facteurs sociaux (le milieu, les relations avec la famille, les pairs, la communauté, l'enseignant, etc.); les facteurs culturels (les valeurs, les attitudes, la langue, le sens d'appartenance, etc.); les facteurs institutionnels (les politiques, les programmes d'études, etc.).

L'apprentissage prend place lorsque l'apprenant vit des expériences variées et significatives qui lui permettent de s'épanouir selon ses propres besoins personnels, sociaux et culturels. C'est lorsqu'il est activement impliqué et lorsqu'il peut interagir avec son milieu (pairs, enseignants, parents, membres de sa communauté) que l'apprenant peut donner du sens à son apprentissage. Son niveau de motivation repose sur cette interaction ainsi que sur la valeur qu'il accorde à la tâche et à sa perception de ses possibilités de réussite.

L'apprentissage nécessite une prise en charge personnelle par laquelle l'apprenant fait des liens entre ses savoirs antérieurs et les nouveaux savoirs pour modifier et enrichir ses connaissances, ses valeurs et ses habiletés de façon à les appliquer dans de nouveaux contextes. Au fur et à mesure que l'apprenant développe son autonomie, il vient à mieux se connaître comme apprenant, c'est-à-dire à être davantage conscient de l'objet de son apprentissage et du processus qu'il utilise pour apprendre.

En sciences humaines, les connaissances, les habiletés et les valeurs sont des aspects interdépendants de l'apprentissage qu'on vise à intégrer dans l'enseignement. Pour que l'apprentissage des sciences humaines soit significatif, il faut pouvoir passer du général au particulier, savoir incorporer les connaissances générales de base et profiter des occasions d'approfondir certains sujets.

L'enseignement

L'enseignement s'insère dans le développement global des apprenants en proposant des situations d'apprentissage propices à la construction des savoirs. Les approches pédagogiques sont planifiées pour répondre aux besoins de tous les apprenants et pour leur permettre de donner un sens à leur apprentissage. C'est en offrant des expériences nombreuses, variées et significatives que l'enseignement permet aux élèves de construire et de reconstruire leurs savoirs, de développer leur identité et de devenir des apprenants autonomes la vie durant.

L'enseignement assure l'interaction entre l'enseignant, les apprenants et le milieu. Cette interaction est affectée par des facteurs personnels, sociaux et culturels, ainsi que par des facteurs institutionnels. L'enseignement stimule la motivation des apprenants en proposant des situations pédagogiques complexes et signifiantes qui privilégient la collaboration et la résolution de problèmes ainsi que le développement de la pensée critique et créative.

L'apprentissage des sciences humaines est facilité par le recours à des stratégies d'enseignement faisant appel à différentes situations et à des regroupements souples. En planifiant un programme équilibré de situations d'apprentissage individuelles, de groupe ou dirigées par l'enseignant, et en fournissant aux élèves des structures conceptuelles et méthodologiques, l'enseignant peut aider les élèves à atteindre, de différentes façons, les résultats d'apprentissage en sciences humaines. Un bon enseignement des sciences humaines nécessite le recours à des stratégies qui favorisent les interactions et la collaboration. L'apprentissage coopératif, le travail avec des pairs, les entrevues, la pédagogie par projets, les débats structurés, les recherches initiées par l'enseignant ainsi que par les élèves, les jeux de rôles et la participation à des cercles de partage sont toutes des stratégies qui rendent l'apprentissage plus significatif en encourageant la réflexion critique, le questionnement et la prise en compte de divers points de vue. Le document suivant (Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, 2005) offre de nombreuses stratégies pouvant être appliquées dans le cadre du cours de sciences humaines : *Des outils pour favoriser les apprentissages : ouvrage de référence pour les écoles de la maternelle à la 8^e année.*

Les situations d'apprentissage doivent favoriser la mobilisation des savoirs antérieurs, la création de liens avec les nouveaux savoirs et l'application de ces savoirs dans de nouveaux contextes.

Les situations d'apprentissage devraient permettre aux élèves de « vivre » les sciences humaines en faisant appel à des ressources et à des expériences diverses, telles que les études sur le terrain, les visites guidées et la participation à des activités culturelles. L'enseignement des sciences humaines est une occasion idéale d'intégrer la littérature et les arts et de se servir des technologies de l'information et de la communication. Les pratiques exemplaires en sciences humaines permettent aux élèves de participer activement aux processus démocratiques grâce à des activités telles que la recherche du consensus, la prise de décisions collectives, les conseils étudiants, les réunions de classe et la participation des élèves à la planification de sujets d'étude et d'activités scolaires. Les sciences humaines devraient également comporter de réelles occasions de participer à des activités à domicile et à des activités communautaires.

L'enseignement des sciences humaines est un art qui exploite différents types de styles et de méthodes pédagogiques. Compte tenu de la nature des sciences humaines, la présentation du contenu et le choix des méthodes d'enseignement seront influencés par les croyances et les convictions personnelles de l'enseignant. Il n'est pas toujours possible de demeurer entièrement neutre en salle de classe, mais l'enseignant devrait être conscient des conséquences auxquelles il s'expose en présentant ses propres croyances et points de vue comme des faits et non comme des opinions.

Les sciences humaines offrent de nombreuses possibilités de déceler et d'analyser le parti pris en procédant à l'analyse critique de divers points de vue. En amenant les élèves à vivre en classe un climat d'ouverture et d'équité, l'enseignant établit avec eux une culture d'apprentissage qui intègre les principes démocratiques et encourage la citoyenneté active. Enfin, l'enseignant doit être bien informé du contenu et des enjeux des sciences humaines et être disposé à guider les élèves dans le choix de sources d'information fiables.

L'évaluation

L'*évaluation* est un processus continu, systématique et complet au cœur même de l'enseignement, et faisant partie intégrante du processus d'apprentissage.

L'évaluation est essentielle à l'apprentissage et à la planification de l'enseignement car elle fournit une rétroaction à l'enseignant et aux apprenants qui leur permet d'ajuster, de modifier et de planifier en tenant compte de ce qui est appris et de ce qui reste à apprendre.

L'évaluation en salle de classe a pour objectif premier d'aider les élèves à faire les meilleurs choix possibles pour leur apprentissage et de fournir à l'enseignant de l'information qui guidera son enseignement. Il est essentiel que l'enseignant et les élèves comprennent clairement à la fois l'objectif de l'évaluation et comment utiliser les résultats de l'évaluation. Si les élèves comprennent bien l'objectif de l'évaluation, ils seront davantage motivés à assumer la responsabilité de leur apprentissage afin de mieux orienter leurs efforts. Quant à l'enseignant, il saura mieux choisir des stratégies d'enseignement et d'évaluation qui auront pour effet d'améliorer le rendement des élèves.

Lorsque l'évaluation se fait de façon continue et constructive, elle aide les élèves à mieux réfléchir sur leur apprentissage, à faire la synthèse de ce qu'ils ont appris, à résoudre divers problèmes et à mettre en œuvre les savoirs acquis dans les contextes variés de la vie quotidienne. Elle fournit également à l'enseignant l'occasion de réfléchir sur sa pratique d'enseignement et de la planifier en vue du progrès des élèves.

L'évaluation est un processus à la fois proactif et rétroactif au service de l'apprentissage et de l'enseignement. Elle comprend divers modes d'intervention qui tiennent compte de facteurs personnels, sociaux, culturels et institutionnels, ainsi que des besoins particuliers des élèves. Les modes d'intervention doivent être cohérents avec les approches pédagogiques et offrir des situations dans lesquelles les apprenants peuvent démontrer ce qu'ils ont appris.

Une évaluation efficace encourage la prise en charge personnelle de la part des apprenants de leur apprentissage. La rétroaction des pairs et de l'enseignant, l'autoévaluation et l'objectivation permettent aux élèves de prendre davantage conscience de l'objet de leur apprentissage ainsi que des stratégies qu'ils utilisent pour apprendre.

L'évaluation des réalisations des élèves est une importante composante de l'apprentissage. Les résultats d'apprentissage sont des comportements que l'on peut observer et mesurer. Tout comme pour l'enseignement, il est important d'utiliser une large variété de stratégies d'évaluation au cours du processus d'apprentissage. Ces stratégies peuvent inclure des portfolios, des entrevues, des recherches individuelles et collectives, des journaux de bord, des jeux de rôles, des présentations orales, des tests, des projets dirigés, des listes de contrôle, des observations de l'enseignant, des autoévaluations et des évaluations par les pairs.



En s'intégrant à une pédagogie différenciée qui favorise la réussite de tous les élèves, l'évaluation comprend la mise en application d'une gamme de réalisations et de tâches de performance. Certaines stratégies sont, de par leur nature, plus propices à l'évaluation de certains résultats d'apprentissage. L'annexe D propose une liste de tâches, de productions et d'activités qui pourraient être utilisées pour l'évaluation des divers résultats d'apprentissage en sciences humaines. Quelles que soient les stratégies utilisées, l'évaluation doit comprendre une phase d'autoévaluation et de réflexion personnelle sur l'apprentissage ainsi que diverses occasions de réinvestir les connaissances, les habiletés et les valeurs acquises.



L'utilisation des portfolios incite les élèves à s'autoévaluer, à réfléchir sur leur processus d'apprentissage et à établir des buts personnels relatifs à leur apprentissage. Les portfolios incorporent une variété de travaux et de réalisations et devraient inclure des pièces sélectionnées par les élèves ainsi que par l'enseignant. Veuillez consulter l'annexe E et l'annexe F pour des exemples de fiches utiles à l'organisation du portfolio d'apprentissage.

Évaluation des connaissances : Afin d'assurer une compréhension approfondie des sujets traités, il est préférable que les élèves puissent faire la synthèse des connaissances acquises et les réinvestir dans des contextes pertinents et variés au lieu de se limiter à la mémorisation et au rappel de l'information.

Évaluation des habiletés : Étant donné que le développement des habiletés se fait de façon continue, les élèves doivent avoir de multiples occasions de perfectionner leurs habiletés au cours de l'apprentissage. Entre autres, l'observation, l'entrevue, l'autoévaluation et la réflexion métacognitive permettent d'évaluer le progrès des élèves. Divers exemples de grilles d'évaluation des habiletés sont proposés dans les annexes.

Évaluation des valeurs : Il n'est pas toujours possible d'évaluer les valeurs de la même façon que pour les connaissances et les habiletés. La citoyenneté ne se limite pas à la salle de classe ni aux cours de sciences humaines. Les évaluations peuvent alors comprendre l'autoévaluation et l'autocritique par les élèves. Il est nécessaire aussi d'observer de façon régulière le comportement des élèves dans plusieurs contextes afin de dresser un portrait juste de leur progrès.

L'intégration de pratiques évaluatives en salle de classe, pour des fins précises et claires, peut servir à mettre en valeur l'apprentissage et l'enseignement. La recherche récente en éducation distingue trois différents types d'évaluation en classe :

- l'évaluation *de* l'apprentissage, qui sert à définir le rendement de l'élève à un moment déterminé du processus;
- l'évaluation *au service de* l'apprentissage, qui est intégrée au processus interactif de l'apprentissage et de l'enseignement, et qui fournit des données qui permettent de modifier et de différencier le processus;
- l'évaluation *en tant qu'*apprentissage, qui engage l'élève à un processus métacognitif pour analyser et estimer son processus d'apprentissage, pour ensuite effectuer les ajustements nécessaires.

Il est possible d'envisager l'évaluation dans un continuum qui agence, dans son ensemble, des stratégies traditionnelles et des stratégies novatrices pour des buts éducatifs différents mais interdépendants. Le tableau suivant résume les principales caractéristiques des différents types d'évaluation.

Évaluation de l'apprentissage	Évaluation au service de l'apprentissage	Évaluation en tant qu' apprentissage
Accent sur les tests de fin d'unité et les examens (évaluation sommative)	Accent sur l'évaluation formative en cours d'apprentissage	Accent sur la réflexion et la métacognition au cours de l'apprentissage
Stratégies d'évaluation conçues par l'enseignant ou d'autres autorités en éducation	Participation de l'élève à la conception et à la planification de l'évaluation	La prise en charge de l'apprentissage par l'élève
L'évaluation est uniquement la tâche de l'enseignant	L'évaluation implique plusieurs personnes : l'élève, les pairs et autres	L'évaluation implique la prise en charge et la prise de décision de l'apprenant par rapport à son apprentissage
Stratégies et instruments d'évaluation communs et uniformes	Adaptation d'outils et de stratégies d'évaluation selon le style d'apprentissage et les besoins de l'élève	Instruments et stratégies qui stimulent la métacognition et qui incitent l'apprenant à décrire son cheminement
L'évaluation vise avant tout les preuves de l'acquisition de connaissances	L'évaluation vise l'application, le jugement et le traitement innovateur des connaissances	L'évaluation vise la pensée critique, la métacognition, l'autonomie, le choix de stratégies
Objectifs et critères ne sont pas nécessairement précisés dans les instruments d'évaluation	Objectifs et critères sont explicités de manière descriptive	Objectifs et critères sont explicités avec et par l'élève
Résultats d'évaluation utilisés uniquement pour estimer le rendement de l'élève ou faire le bilan de ses apprentissages	Résultats de l'évaluation également utilisés pour modifier les objectifs et les stratégies d'enseignement	Résultats de l'évaluation également utilisés par l'élève dans la planification de son apprentissage

Pour plus de renseignements sur l'évaluation, veuillez consulter la *Trousse d'outils d'évaluation*, tableau 2.2, dans le document *Repenser l'évaluation en classe en fonction des buts visés* (2006) du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens.

La littératie en sciences humaines

Selon Diana Masny (2000), la littératie a un sens beaucoup plus englobant que l'alphabétisation : elle désigne des façons de parler, de lire, d'écrire, d'agir; des habiletés, des attitudes, des comportements, des actions, des valeurs, bref, une façon d'être dans le monde.

En sciences humaines, la littératie comprend évidemment les habiletés de traitement de l'information et des idées, les habiletés de pensée critique et créative, ainsi que les habiletés de communication. Cette littératie donne aux élèves les moyens d'acquérir des compétences dans divers domaines des sciences humaines ainsi que des stratégies d'exploration de concepts liés aux connaissances.

La littératie en sciences humaines fait également appel aux habiletés liées à la citoyenneté active et démocratique. Elle permet aux élèves de se définir, de devenir, de donner un sens à leur façon d'être, de se construire une vision du monde. Grâce à la littératie, les élèves apprennent à se donner une voix qui leur permettra de devenir des participants actifs dans leurs communautés au niveau local, national ou international.

Les médias, l'actualité et les sciences humaines

Le cours de 6^e année porte en partie sur des questions d'actualité canadiennes et mondiales. Il est alors nécessaire d'avoir recours à une variété de sources médiatiques et d'enseigner aux élèves des stratégies portant sur la littératie médiatique critique. Les élèves, en consultant diverses sources d'actualité, peuvent se conscientiser aux points de vue divergents qui caractérisent la vie contemporaine.

Il est important de guider les élèves dans la sélection de sources de nouvelles locales, canadiennes et internationales, et de les outiller pour évaluer ces sources afin de juger de leur fiabilité, de leur validité et de leur objectivité. Une conscientisation aux préjugés et aux partis pris dans les médias est une composante importante de la littératie médiatique critique. Les élèves doivent aussi apprendre comment interpréter et juger de l'impact du message transmis par les images visuelles qui sont présentées par les diverses sources médiatiques.

En considérant la multiplicité de messages transmis par les médias et en analysant d'un œil critique le contenu et le format de ces messages, les élèves arriveront à évaluer la validité, la fiabilité et le bien-fondé de diverses sources d'information. Une telle approche implique que les élèves ne comptent pas uniquement sur un manuel scolaire comme principale source d'information. Ils doivent aussi pouvoir mener des recherches dans Internet et consulter des journaux de façon régulière. Les élèves devraient aussi comprendre que les médias ne constituent pas simplement un reflet direct de la réalité, mais une interprétation de celle-ci.

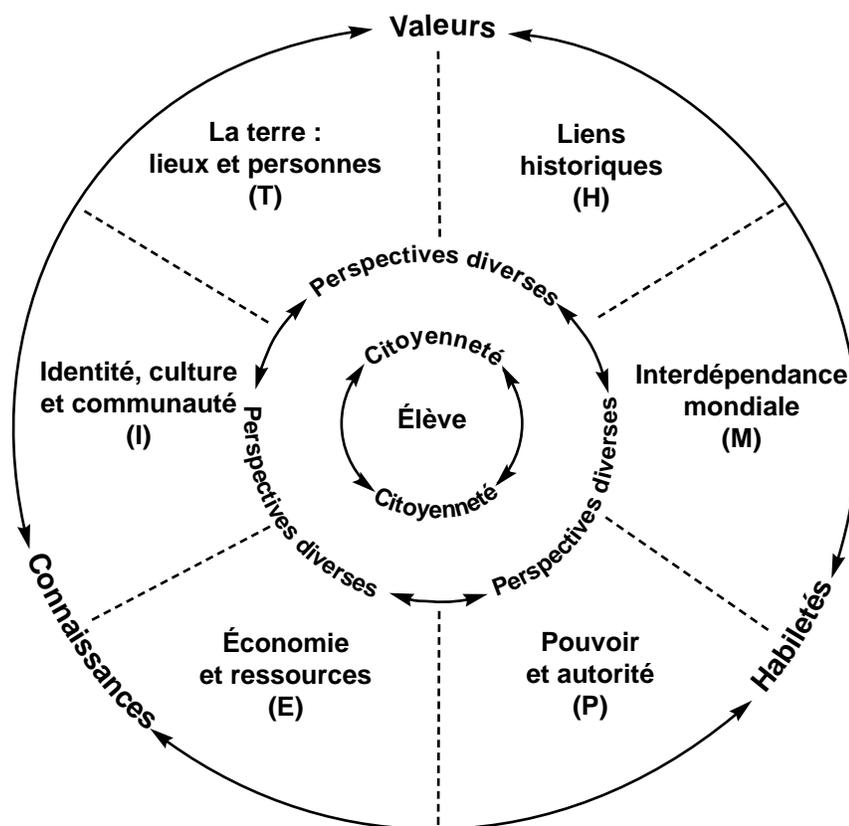
L'approche de sujets controversés

Les sujets controversés et les questions qui portent sur les principes d'éthique, les croyances ou les valeurs font partie intégrante de l'enseignement et de l'apprentissage des sciences humaines. L'enseignant ne devrait pas éviter de traiter de sujets controversés. Dans une société démocratique, il est normal que l'on se trouve en présence de diverses croyances et valeurs, de désaccords et de dissensions. Par ailleurs, la discussion et l'analyse de questions éthiques ou existentielles contribuent à motiver l'élève et à rendre l'apprentissage plus significatif sur le plan personnel. Voici quelques recommandations qui peuvent servir de lignes directrices dans le cas de sujets controversés :

- aborder tous les sujets avec tact;
- définir le sujet de façon claire;
- établir un objectif de discussion précis;
- établir des paramètres pour les discussions;
- s'assurer que le sujet ne porte pas sur des enjeux personnels et qu'il ne vise pas un élève en particulier;
- protéger les intérêts de l'élève en lui demandant préalablement s'il se sent mal à l'aise si certains sujets sont abordés;
- faire preuve de souplesse en permettant à l'élève de choisir d'autres travaux pratiques;
- accepter qu'une question ne mène pas nécessairement à une seule « bonne réponse »;
- respecter la liberté d'expression de chacun;
- aider l'élève à faire la distinction entre une opinion éclairée et un préjugé;
- aider l'élève à chercher suffisamment d'information provenant de sources fiables pour soutenir les différents points de vue;
- prévoir suffisamment de temps pour présenter équitablement chaque point de vue et réfléchir à son bien-fondé.

Encadrement pédagogique

Schéma conceptuel
des sciences
humaines M à S4



Selon le schéma ci-dessus, le concept fondamental de la citoyenneté et les six résultats d'apprentissage généraux (RAG) orientent l'apprentissage des sciences humaines de la maternelle au secondaire 4. Le principe de la diversité est intégré au concept fondamental de la citoyenneté ainsi qu'à chacun des RAG. Les résultats d'apprentissage englobent diverses perspectives et incitent les élèves à tenir compte de points de vue divergents.

Les résultats d'apprentissage généraux (RAG) consistent en six grands énoncés qui constituent le cadre conceptuel pour les sciences humaines :

- *Identité, culture et communauté (I);*
- *La terre : lieux et personnes (T);*
- *Liens historiques (H);*
- *Interdépendance mondiale (M);*
- *Pouvoir et autorité (P);*
- *Économie et ressources (E).*

Les résultats d'apprentissage généraux sont à la base des résultats d'apprentissage spécifiques.

Les résultats d'apprentissage spécifiques (RAS) sont des énoncés qui décrivent les connaissances (C), les habiletés (H) et les valeurs (V) dont les élèves sont appelés à faire preuve au cours de chaque année. Ils ont été conçus dans le but d'être fusionnés dans l'enseignement des sciences humaines.

Selon le thème à l'étude au cours de chacune des années scolaires, il se peut que certains RAG soient plus en évidence que d'autres. Pour une vue d'ensemble des thèmes et des regroupements de sciences humaines au Manitoba, consulter l'annexe G.



Le concept fondamental de la citoyenneté



L'élève développera les connaissances, les habiletés et les valeurs qui lui permettront de devenir une citoyenne ou un citoyen démocrate et engagé à participer activement à la vie communautaire au niveau local, national et mondial.

La citoyenneté est le concept fondamental sur lequel est axé l'apprentissage des sciences humaines à tous les niveaux. La notion de citoyenneté est en perpétuel changement; sa signification est souvent contestée et fait l'objet de débats continus. L'éducation à la citoyenneté est fondamentale à la vie dans une société démocratique. Une considération critique de la signification de la citoyenneté fournit aux élèves diverses occasions d'explorer les idéaux et les valeurs de la démocratie, et de définir leurs propres responsabilités et droits en tant que participants à la société. Les résultats d'apprentissage spécifiques relatifs à la citoyenneté incitent les élèves à explorer les complexités de la citoyenneté au Canada et dans le monde, ainsi que la citoyenneté en rapport avec l'environnement et l'avenir.

L'éducation à la citoyenneté permet aux élèves de développer les compétences du *savoir-vivre-ensemble*, de comprendre le changement au sein de sociétés et de s'engager à appuyer le bien-être social dans leurs décisions et leurs actes. En participant au dialogue public et au débat concernant les enjeux de la citoyenneté, les élèves seront en mesure d'assumer le rôle de participantes et participants actifs et démocrates au sein de leurs communautés à l'échelle locale, canadienne et mondiale.

Les résultats d'apprentissage en sciences humaines permettent aux élèves francophones de se doter des outils nécessaires pour participer au dialogue public qui caractérise toute forme de démocratie ainsi que pour assumer un rôle de leadership au sein de la communauté francophone. Il revient à l'école française en milieu minoritaire, par le biais de l'enseignement des sciences humaines et des autres matières, de préparer les élèves francophones à devenir des citoyennes et citoyens actifs et démocrates, conscients de leurs responsabilités et de leurs droits en tant que francophones.

Les résultats d'apprentissage généraux (RAG)

Identité, culture et communauté (I)



L'élève explorera les concepts d'identité, de culture et de communauté en rapport avec les individus, les sociétés et les pays.

Parmi les nombreux facteurs qui influencent l'identité et la vie en communauté, il y a la culture, la langue, l'histoire, les croyances et les valeurs communes. L'identité, qui dépend de l'époque et du lieu, est façonnée par de nombreux facteurs personnels, sociaux et économiques. L'analyse critique de l'identité, de la culture et de la communauté permet à l'élève d'explorer les symboles et les expressions de son propre groupe culturel et social et de celui des autres. En étudiant les différentes façons dont les gens cohabitent et s'expriment dans leur communauté, leur société et leur pays, l'élève sera amené à mieux comprendre différentes perspectives et à devenir plus sociable. Ce faisant, il pourra réfléchir à son rôle en tant que personne et citoyen appelé à contribuer à ses groupes et à sa communauté.

La terre : lieux et personnes (T)



L'élève explorera les relations dynamiques des personnes avec la terre, les lieux et les milieux.

Les individus ont une relation dynamique avec la terre. L'étude des relations entre les personnes, les lieux et les milieux permet de comprendre la dépendance à l'égard du milieu naturel, de même que les répercussions des activités humaines sur ce milieu. L'élève étudiera l'incidence des caractéristiques spatiales et physiques du milieu naturel sur les êtres humains, les cultures et les sociétés. Il verra comment les relations avec la terre influencent l'identité et définissent les rôles et les responsabilités des citoyens sur le plan local, national ou international.

Les résultats d'apprentissage spécifiques rattachés à la terre (lieux et personnes) mettront l'accent sur la compréhension de la géographie et sur les habiletés s'y rapportant, de même que sur les relations entre les personnes et la terre, le développement durable et la gestion responsable de l'environnement.

Liens historiques (H)



L'élève explorera comment les personnes, les événements et les idées du passé façonnent le présent et influencent l'avenir.

Le passé façonne notre identité. En explorant l'histoire du Canada et du monde, l'élève prendra connaissance des événements du passé, comprendra le présent et se tournera vers l'avenir. Un aspect important de ce processus est la recherche et l'interprétation rigoureuses de l'histoire. L'élève apprendra à adopter une pensée historique en étudiant les personnes, les événements, les idées et les faits du passé. En réfléchissant aux différentes perspectives, aux récits personnels, aux comptes rendus parallèles et aux histoires orales et sociales, l'élève approfondira sa compréhension de l'histoire sur laquelle repose la citoyenneté démocratique active.

Les résultats d'apprentissage spécifiques rattachés aux liens historiques lui permettront de développer un certain intérêt pour le passé. Ils mettront aussi l'accent sur la chronologie des événements et la compréhension de l'histoire, de même que sur des concepts tels que le progrès, le déclin, la continuité et le changement.

Interdépendance mondiale (M)



L'élève explorera l'interdépendance mondiale des personnes, des communautés, des sociétés, des pays et des milieux.

Les personnes, les communautés, les sociétés, les pays et les milieux sont interdépendants. Une exploration de cette interdépendance permettra à l'élève d'approfondir sa conscience du monde et de mieux comprendre la condition humaine. L'élève considérera différentes perspectives avec un esprit critique en examinant les liens entre les communautés locales, nationales et internationales. L'étude de cette interdépendance mondiale permettra à l'élève de mieux connaître le monde dans lequel il évolue et de devenir un citoyen actif et respectueux des valeurs démocratiques.

Les résultats d'apprentissage spécifiques rattachés à l'interdépendance mondiale mettront l'accent notamment sur les droits et les responsabilités de la personne, la diversité et les points communs, la qualité de vie et l'équité, la mondialisation, la coopération et les conflits internationaux ainsi que les préoccupations écologiques dans le monde.

Pouvoir et autorité (P)



L'élève explorera les processus et les structures du pouvoir et de l'autorité, de même que leurs incidences sur les personnes, les relations, les communautés et les pays.

Le pouvoir et l'autorité ont une incidence sur toutes les relations humaines. L'élève examinera d'un œil critique la répartition, l'exercice et les répercussions du pouvoir et de l'autorité dans la vie de tous les jours et dans des situations officielles. Il examinera différentes formes de prises de décisions, de leadership et de gouvernance. Il se renseignera sur les questions de justice et d'équité. Il pourra ainsi acquérir un sentiment d'enrichissement personnel en tant que citoyens actifs et respectueux des valeurs démocratiques.

Les résultats d'apprentissage spécifiques rattachés au pouvoir et à l'autorité mettront l'accent notamment sur les structures politiques et sur la prise de décisions, la gouvernance, la justice, les règlements et les lois, les conflits et leur résolution, la guerre et la paix.

Économie et ressources (E)

L'élève explorera la répartition des ressources et de la richesse en rapport avec les personnes, les communautés et les pays.

La gestion et la répartition des ressources et de la richesse ont une incidence sur les sociétés humaines et sur la qualité de vie. L'élève explorera l'incidence de l'interdépendance économique sur les personnes, les communautés et les pays dans un contexte mondial. Il examinera les facteurs économiques qui influent sur la prise de décisions, l'utilisation des ressources et les progrès technologiques. En explorant différentes perspectives ayant trait aux besoins, aux désirs et à la qualité de vie des êtres humains, l'élève examinera d'un œil critique les répercussions sociales et écologiques de la répartition des ressources et des technologies à l'échelle locale, nationale et internationale.

Les résultats d'apprentissage spécifiques rattachés à l'économie et aux ressources mettront l'accent notamment sur les échanges, le commerce, l'industrie, l'accès aux ressources, les disparités économiques, les systèmes économiques et la mondialisation.

Les résultats d'apprentissage spécifiques (RAS)

Les *résultats d'apprentissage spécifiques* (RAS) sont des énoncés qui décrivent les connaissances, les habiletés et les valeurs dont les élèves sont appelés à faire preuve au cours de chaque année. Ces trois types de résultats d'apprentissage sont interdépendants.

Les RAS relatifs aux connaissances

Le programme d'études de sciences humaines a pour but d'aider les élèves à étendre la portée et la profondeur de leurs connaissances afin de devenir des citoyennes et citoyens informés et désireux de participer à des dialogues sur des questions locales, provinciales, nationales ou mondiales. Les contenus à explorer sont tirés des diverses disciplines des sciences humaines, notamment l'histoire, la géographie, le droit, les sciences économiques, les sciences politiques, l'anthropologie et la sociologie.

Les élèves construisent leur compréhension au cours d'un cheminement actif qui explore des concepts, des idées, des opinions, des faits, des observations, des preuves et des données. Ils examinent différents points de vue et consultent diverses sources afin d'interpréter et d'évaluer de l'information et des idées.

Les résultats d'apprentissage relatifs aux connaissances en sciences humaines permettent aux élèves d'explorer et de partager des idées et des récits au sein d'une communauté d'apprenants. C'est grâce à l'acquisition des connaissances que les élèves peuvent distinguer les faits des opinions, prendre des décisions, faire des choix éclairés et comprendre le changement et le conflit au sein des sociétés. À mesure que les élèves traitent de l'information, ils se construisent des représentations qui leur permettent d'examiner et de comprendre le milieu humain et de s'interroger à son sujet. Les résultats d'apprentissage relatifs aux connaissances amènent également les élèves à développer une ouverture d'esprit, à évaluer leur propre vision du monde et à aborder des enjeux sociaux d'une manière réaliste et novatrice.

Les RAS relatifs aux habiletés

L'apprentissage en sciences humaines implique l'acquisition d'habiletés propres à certaines disciplines, telles que l'histoire et la géographie, de même que le développement et la mise en œuvre d'une gamme d'habiletés transversales, par exemple, la recherche, la résolution de problèmes et la communication.

Les résultats d'apprentissage spécifiques relatifs aux habiletés en sciences humaines sont organisés en fonction de quatre catégories :

1. *habiletés pour la citoyenneté active et démocratique;*
2. *habiletés de traitement de l'information et des idées;*
3. *habiletés de pensée critique et créative;*
4. *habiletés de communication.*

Puisque la maîtrise d'habiletés exige la pratique, l'application dans une variété de contextes et le réinvestissement continu, les résultats d'apprentissage spécifiques relatifs aux habiletés en sciences humaines sont souvent répétés d'une année à l'autre. Pour un tableau cumulatif des habiletés de la 3^e année à la 6^e année, veuillez consulter l'annexe H.



Habiletés pour la citoyenneté active et démocratique

Les habiletés pour la citoyenneté active et démocratique permettent aux élèves de développer de bonnes relations avec les autres, de coopérer pour atteindre un but commun et de collaborer pour le bien-être de la communauté. Ces habiletés interpersonnelles sont axées sur la coopération, la résolution de conflit, la responsabilité, l'acceptation des différences, la recherche du consensus, la négociation, la prise de décisions en collaboration et le traitement de la dissidence et du désaccord. Pour un modèle d'autoévaluation des habiletés de collaboration et de communication, veuillez consulter l'annexe I. Pour une grille portant sur les critères d'évaluation du travail de groupe, veuillez consulter l'annexe N.

***Habiletés de traitement de l'information et des idées***

Les habiletés de traitement de l'information et des idées permettent aux élèves de repérer de l'information et des idées, de les sélectionner, de les organiser et de les traiter en utilisant une variété de sources, d'outils et de technologies. Elles incluent des habiletés reliées à l'enquête et à la recherche mettant en valeur la pensée historique et géographique. Les situations d'apprentissage en sciences humaines devraient offrir aux élèves de multiples occasions de mettre en œuvre des habiletés liées au traitement de l'information et des idées. Un modèle du processus de recherche est suggéré à l'annexe J et un exemple de plan de recherche est suggéré à l'annexe K. Pour un exemple d'une grille d'évaluation des habiletés de traitement de l'information, veuillez consulter l'annexe L.

***Habiletés de pensée critique et créative***

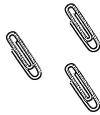
Les habiletés de pensée critique et créative permettent aux élèves de faire des observations, de prendre des décisions, de résoudre des problèmes et de prévoir des possibilités novatrices. Elles amènent les élèves à faire des liens entre les concepts et à proposer une variété de stratégies. Le développement de la pensée critique amène les élèves à faire des jugements éclairés tels que distinguer les faits des opinions ou des interprétations, évaluer l'information et les idées et reconnaître les points de vue et les partis pris. Cette réflexion critique permet également la considération des conséquences de décisions et d'actions basée sur des critères et des preuves. Le développement de la pensée créative amène les élèves à penser de façon divergente, à générer des idées, à envisager des éventualités et à explorer diverses façons d'approcher un enjeu. Pour une grille d'évaluation des habiletés de pensée critique et créative, veuillez consulter l'annexe M.

***Habiletés de communication***

Les habiletés de communication permettent aux élèves d'interpréter et d'exprimer clairement des idées dans un but précis en utilisant une variété de médias. Ces habiletés visent à développer la littératie de l'expression orale, de l'expression visuelle, de l'imprimé et des produits médiatiques, ainsi que l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour échanger de l'information et des idées.



Pour un exemple d'une grille d'autoévaluation des habiletés de collaboration et de communication, veuillez consulter l'annexe I.



Les activités de co-apprentissage favorisent l'interaction, l'écoute active et la prise en compte de diverses perspectives. Le débat parlementaire et la délibération structurée privilégient l'échange et la discussion touchant des questions de sciences humaines. Un modèle suggéré de la délibération structurée se retrouve à l'annexe O tandis qu'un modèle du débat se trouve à l'annexe P. Un modèle suggéré de la prise de décision par consensus est offert à l'annexe Q.

Des ressources éducatives pertinentes au débat parlementaire sont disponibles sur le site Web de la Fédération canadienne des débats d'étudiants à l'adresse : <http://www.commelair.com/fcde/Coprede.htm>

L'enseignement des habiletés

Les résultats d'apprentissage relatifs aux habiletés doivent être mis en pratique au cours de différentes situations d'apprentissage tout au long de l'année.

L'enseignant peut ainsi observer et guider les élèves au cours du processus d'apprentissage en utilisant une variété de stratégies d'évaluation telles que les grilles d'observation, les fiches d'autoévaluation, les fiches d'évaluation par les pairs, etc. Plusieurs exemples de grilles d'observation des habiletés sont proposés dans les annexes polyvalentes à la fin du présent document.

La démarche proposée pour enseigner les habiletés en sciences humaines place les élèves au cœur de leur apprentissage. Cette démarche reconnaît que les élèves doivent être les premiers agents de leur apprentissage. La salle de classe d'autrefois, lieu d'enseignement où les élèves assumaient un rôle plutôt passif, se transforme en un milieu d'apprentissage où les élèves prennent en charge les étapes de la démarche d'apprentissage.

Le rôle de l'enseignant, quoique modifié, n'en est pas pour autant diminué. L'enseignement des habiletés suppose que l'on soutienne constamment les élèves dans leur apprentissage. Il revient à l'enseignant d'entamer des situations qui amènent les élèves à se poser des questions ou à identifier et à définir un problème. L'enseignant qui incite les élèves à repérer et à organiser des données dans un but précis les amène à développer leurs habiletés de recherche et leur pensée critique. L'intervention de l'enseignant, à des moments propices, favorise le développement du savoir-agir social et des valeurs qui soutiennent la citoyenneté active et démocratique. Les habiletés communicatives permettent également aux élèves d'articuler et d'échanger des idées en vue d'un objet précis.

Les RAS relatifs aux valeurs

Le programme d'études en sciences humaines fournit aux élèves des expériences conçues pour les aider à comprendre diverses valeurs des sociétés humaines ainsi que comment ces valeurs ont été développées. Bien que des sujets prêtant à controverse soient parfois abordés dans le présent programme, il ne faut pas en conclure que toutes les convictions sont aussi valables les unes que les autres. Même dans une société pluraliste où certaines convictions sont couramment acceptées, on ne doit pas donner aux élèves l'impression que toutes les convictions sont également justifiables.

L'étude et l'examen de grandes questions liées aux valeurs et prêtant à controverse encouragent les élèves à développer des points de vue personnels, à apprendre à respecter les opinions des autres, à développer et à utiliser des processus cognitifs de niveau élevé pour organiser des idées et de l'information de façon signifiante. Ce faisant, les élèves commencent à comprendre que les valeurs servent comme fondements aux choix et aux prises de décisions.

Dès lors, les élèves viennent à comprendre que les valeurs déterminent les critères sur lesquels l'organisation de la société et les traditions se fondent. Parmi ces critères se trouvent la dignité humaine, les droits fondamentaux et les responsabilités tels qu'ils sont définis dans la *Charte canadienne des droits et libertés*, ainsi que le respect et l'acceptation des différences individuelles basées sur la dignité humaine.

En déterminant ce qui est approprié aux élèves dans le domaine des résultats d'apprentissage relatifs aux valeurs, l'enseignant doit être au courant des critères véhiculés par la famille et par la communauté. En classe, les décisions en matière d'enseignement liées aux résultats d'apprentissage relatifs aux valeurs doivent correspondre aux critères véhiculés par la famille et par la communauté, ainsi qu'à ceux de la *Charte canadienne des droits et libertés*. En résolvant les conflits qui peuvent naître de ces deux prises de position, les élèves devront être encouragés à examiner les conséquences de divers points de vue par rapport à des valeurs qui soutiennent le bien-être de la société.

Il serait souhaitable de ne pas juger avec trop de rigueur les valeurs des élèves, sauf lorsque les droits fondamentaux de la personne sont en jeu. Dans la plupart des cas, cependant, il existe une telle variété de points de vue acceptables dans une société pluraliste qu'il est plus avantageux pour l'enseignant d'aider les élèves à réfléchir sur le raisonnement sous-tendant ces valeurs.

Les résultats d'apprentissage relatifs aux valeurs, dans le programme d'études, incitent les élèves à comprendre la pleine mesure de la complexité de nombreux aspects de la vie sociale. On n'exige pas des élèves qu'ils adoptent certaines valeurs définies, mais on les encourage à se pencher sur les implications morales, éthiques ou esthétiques d'une question à portée sociale ou politique.

À partir de discussions avec les élèves, individuellement, en groupe ou avec toute la classe, l'enseignant peut se faire une « idée » de ce que les élèves ont appris au sujet des valeurs qui ont été discutées en classe. Il lui est donc possible d'observer les indicateurs de changements dans les valeurs des élèves plutôt que de faire une évaluation sommative de la qualité de ces valeurs. Ces changements peuvent être notés sur des fiches anecdotiques ou des listes de contrôle.

À certains niveaux scolaires, il existe des résultats d'apprentissage spécifiques désignés comme résultats d'apprentissage particuliers pour les élèves francophones ou autochtones dans des contextes scolaires définis. Ces résultats d'apprentissage particuliers complètent les résultats d'apprentissage spécifiques en appuyant la construction identitaire chez les élèves francophones ou autochtones du Manitoba. Ils visent à développer chez ces élèves une prise de conscience et une affirmation de leur identité culturelle et linguistique et à soutenir un sentiment d'appartenance à leurs communautés.

RAP pour les élèves francophones

Les résultats d'apprentissage particuliers pour les élèves francophones, indiqués par un (F), visent les élèves inscrits dans des écoles où les programmes pour francophones ont été élaborés en vertu de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Les résultats d'apprentissage particuliers (RAP)

L'article 23 stipule qui a droit à l'éducation française. Pour pouvoir se prévaloir de ce droit, il faut être citoyen canadien, être parent et avoir appris le français comme première langue et le comprendre encore ou avoir fréquenté une école primaire en français au Canada ou avoir un enfant qui a reçu ou reçoit son éducation primaire ou secondaire en français au Canada.

Le *Document de mise en œuvre* propose des situations d'apprentissage qui permettront aux élèves francophones de connaître les activités de la communauté francophone, et d'y participer à réfléchir sur les choix offerts en vertu de leur appartenance aux communautés francophones du Manitoba, du Canada et du monde, de contribuer pleinement à la communauté francophone, de discuter de la dimension francophone de leur identité et d'affirmer leur identité francophone.

RAP pour les élèves autochtones

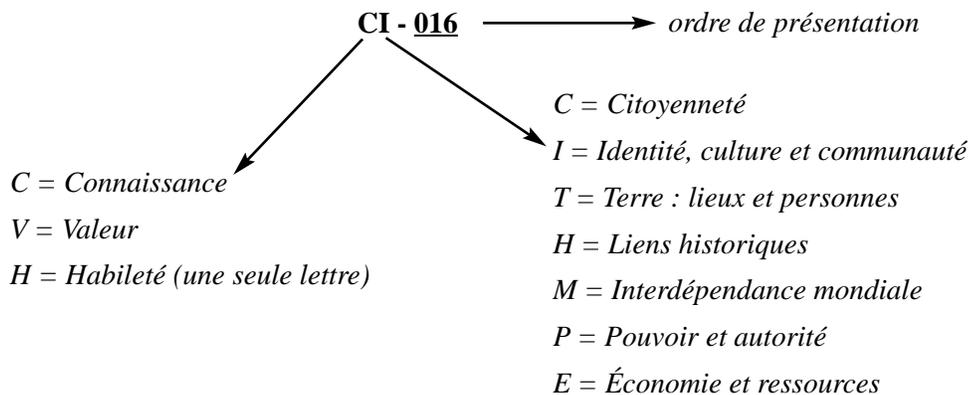
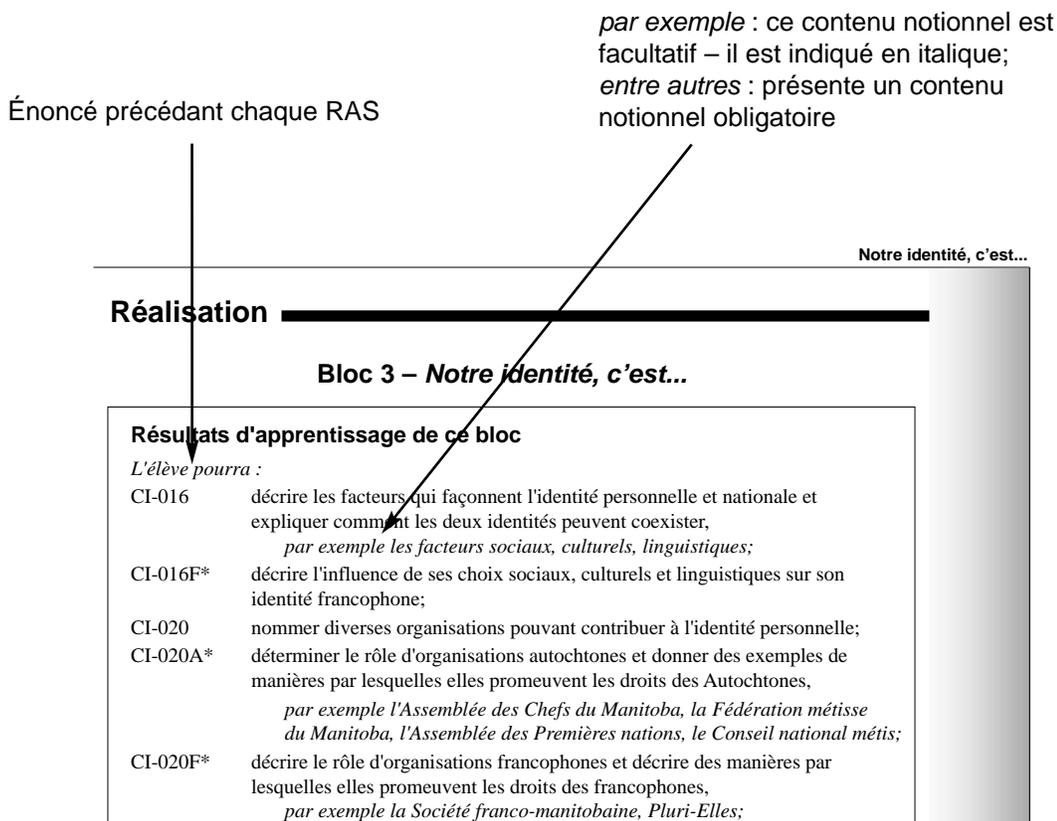
Les résultats d'apprentissage particuliers pour les élèves autochtones, indiqués par un (A), sont destinés aux élèves de Premières nations, inuits ou métis dans les écoles d'une réserve gérées par des Premières nations, ou dans des contextes scolaires où l'école, la division ou le district scolaire a décidé d'enseigner ces résultats d'apprentissage en vue de leur clientèle autochtone. Il est préférable que l'enseignant chargé de communiquer la matière menant à l'atteinte de ces résultats d'apprentissage particuliers ait des connaissances des cultures autochtones.

Les résultats d'apprentissage particuliers tant pour les élèves autochtones que pour les élèves francophones touchent les élèves des communautés métisses francophones. Ces résultats d'apprentissage invitent les élèves à connaître les activités de la communauté métisse, à y participer et y contribuer, et à se conscientiser à leur identité métisse.

Lecture des RAS

Dans le *Document de mise en œuvre*, les résultats d'apprentissage spécifiques sont identifiés par un code qui indique leurs caractéristiques.

La lettre **C**, **V**, ou **H** indique s'il s'agit d'une connaissance, d'une valeur ou d'une habileté.



Démarche pédagogique suggérée

La démarche pédagogique proposée dans le *Document de mise en œuvre*, pour l'ensemble des regroupements, se divise en trois étapes :

- la mise en situation;
- la réalisation;
- l'intégration.

Bien que cette démarche pédagogique ne soit utilisée pour l'ensemble du regroupement, il va de soi qu'il est préférable d'intégrer une démarche à trois temps à l'intérieur de chaque situation d'apprentissage proposée.

Diverses activités, de durées variées et de différents niveaux de complexité, sont suggérées pour chaque phase de la démarche pédagogique. L'enseignant est invité à sélectionner des situations d'apprentissage et d'évaluation en fonction de son milieu et des besoins de ses élèves. L'enseignant pourra choisir de revisiter certains résultats d'apprentissage au cours de plusieurs activités ou de restructurer la séquence des activités, au besoin.

La mise en situation

Dans cette phase, l'enseignant présente un scénario d'apprentissage et une vue d'ensemble du regroupement de façon à susciter l'intérêt et la motivation des élèves. Les élèves se posent des questions sur le scénario présenté, en faisant des liens avec leurs connaissances antérieures.

Les activités suggérées dans la mise en situation touchent, autant que possible, tous les concepts clés du regroupement. Dans cette phase d'éveil, l'enseignant peut proposer des questions directrices, du vocabulaire pertinent ou des schémas conceptuels pour guider et structurer l'acquisition des connaissances, des habiletés et des valeurs au cours du regroupement.

L'enseignant peut choisir une ou plusieurs des mises en situation proposées comme élément déclencheur. Il est préférable de planifier le regroupement afin de faire un retour sur les questions et les concepts évoqués dans la mise en situation afin d'enrichir les apprentissages des élèves.

La réalisation

La phase de réalisation est l'étape de l'acquisition des savoirs relatifs au thème et aux concepts du regroupement. Cette phase doit offrir aux élèves l'occasion de mettre en œuvre des habiletés interpersonnelles, de recherche, de pensée et de communication. Elle doit aussi présenter une variété d'occasions de développer des connaissances et des valeurs relatives au contenu notionnel du regroupement.

Afin de faciliter la planification, la phase de réalisation dispose les RAS du regroupement en blocs d'enseignement organisés selon des concepts clés reliés. Pour chaque bloc, l'enseignant choisit et planifie des situations d'apprentissage qui incitent les élèves à préciser des questions pour guider la collecte et le traitement d'information. Les élèves, seuls ou en groupes, consultent diverses sources d'information et cherchent à répondre à des questions. Cette phase engage les élèves dans le processus de recherche ou de résolution de problèmes, et les incite à interpréter et à évaluer l'information et les idées qui sont recueillies ou présentées en rapport au thème à l'étude. Au cours du processus, les élèves sont encouragés à penser d'une manière critique, à formuler des conclusions basées sur la recherche et à envisager des solutions possibles à divers enjeux.

L'enseignant guide le processus en fournissant aux élèves des pistes de recherche, en offrant des explications et des élucidations des concepts clés et en proposant des structures pour organiser les apprentissages.

L'intégration

À la fin du regroupement, les élèves font la synthèse de leurs apprentissages dans une situation qui leur permet de mettre en œuvre les principales connaissances, habiletés et valeurs acquises. Cette phase d'intégration peut consister en un projet plus ou moins élaboré ou en une activité de nature ponctuelle, selon les intérêts et les besoins des élèves ainsi que le temps et les ressources disponibles.

Les activités culminantes de cette phase doivent permettre aux élèves de réinvestir et d'enrichir leurs apprentissages au moyen de la célébration ou du partage. Il est préférable de faire un retour sur les questions initiales proposées par les élèves ou l'enseignant et de faire le lien avec la citoyenneté dans le contexte du vécu quotidien des élèves. L'enseignant peut choisir d'impliquer les élèves à la planification des activités de la phase d'intégration et peut proposer aux élèves des questions de réflexion sur leur apprentissage.

L'apprentissage fondé sur les ressources

L'apprentissage fondé sur les ressources reconnaît l'insuffisance d'un seul manuel dans la mise en œuvre des programmes d'études. Il offre une vaste gamme de ressources éducatives pour encadrer les situations d'apprentissage. L'apprentissage fondé sur les ressources amène les élèves à utiliser différents types de ressources : membres de la communauté et autres invités, livres, revues, vidéocassettes, logiciels et bases de données, objets à manipuler, jeux, cartes, musées, galeries d'art, sorties, voyages, photos, objets, équipement de production, spectacles, enregistrements, etc.

Le modèle de l'apprentissage fondé sur les ressources tient compte du style d'apprentissage, des habiletés, des besoins, des intérêts et des connaissances antérieures des élèves. Il offre la possibilité d'un enseignement et d'un apprentissage de stratégies nécessaires à l'apprentissage autonome la vie durant. L'apprentissage fondé sur les ressources est axé sur l'élève et lui offre des occasions de choisir, d'explorer, de comparer et d'évaluer diverses sources d'information.

Le rôle de l'enseignant a changé; il porte maintenant autant sinon plus sur l'enseignement d'un processus que d'un produit. Un tel changement fait de l'apprentissage fondé sur les ressources un modèle tout désigné pour traiter efficacement de la surabondance d'information et pour former des personnes qui poursuivront leur apprentissage tout au long de leur vie. Bien que l'acquisition de connaissances de base demeure indispensable, le 21^e siècle exige que les élèves soient capables de trouver l'information, de l'évaluer et de l'utiliser de façon novatrice selon les besoins individuels et collectifs.

En sciences humaines, l'enseignant qui privilégie l'apprentissage fondé sur les ressources peut participer grandement au développement des valeurs et des habiletés menant à l'apprentissage autonome et continu. L'apprentissage fondé sur les ressources implique la planification de situations d'apprentissage qui inculquent les démarches de recherche, d'analyse et de présentation de l'information, ainsi que la réalisation de projets interdisciplinaires qui permettent aux élèves de comprendre les liens conceptuels et méthodologiques entre les disciplines et de mettre en œuvre des habiletés transversales ou communes à toutes les disciplines.

L'utilisation fréquente des nouvelles de l'actualité (télévisées, radiodiffusées, imprimées, etc.) donne l'occasion d'enseigner selon une approche interdisciplinaire, incorporant ce que les élèves apprennent dans différentes matières. Elle permet d'enseigner des concepts de façon immédiate et signifiante pour les élèves. Des phénomènes naturels tels que les éruptions volcaniques, les tremblements de terre, les tornades, les inondations, ainsi que des événements humains tels que les accords internationaux, les déversements de pétrole, les crises économiques, les famines, les élections et les guerres, sont susceptibles d'intéresser les élèves. De plus, le programme d'études de sciences humaines encourage l'approche qui consiste à faire comprendre le monde à partir de différents points de vue. La consultation d'une variété de sources médiatiques peut appuyer le développement de la pensée critique et d'une conscience mondiale en fournissant aux élèves des interprétations et des perspectives divergentes d'un événement.

Le processus de recherche

En sciences humaines, le processus de recherche repose sur l'étude de questions, d'enjeux ou de problèmes. Le processus de recherche s'appuie sur la curiosité naturelle des élèves et fait appel à leurs connaissances antérieures. Les élèves appliquent une variété de stratégies et d'habiletés dans la planification de la recherche et dans l'analyse des questions. Les élèves mettent en œuvre leur pensée critique et créative afin d'effectuer des recherches et de concevoir des réponses novatrices.

Dès que les élèves entreprennent une recherche, ils explorent divers choix et différentes possibilités. Lorsqu'il est impossible de résoudre un problème, les élèves proposent de nouvelles questions ou prévoient de nouvelles stratégies. Dans ce processus, il est important de tenir compte des croyances et des valeurs ainsi que des implications de diverses solutions possibles. Ce processus complexe comprend la pondération des priorités, la prédiction des conséquences, la recherche du consensus et la prise de décision ou l'exploration de possibilités.

Le programme d'études de sciences humaines préconise un apprentissage fondé sur les ressources en mettant l'accent sur les habiletés suivantes : entamer et planifier une recherche; repérer, organiser et classer des données; interpréter, évaluer et synthétiser des informations; communiquer des informations et des idées. L'enseignant doit donc prévoir des périodes d'enseignement qui favorisent le perfectionnement de ces habiletés et doit fournir ensuite aux élèves l'occasion de devenir autonomes dans la mise en œuvre de leurs apprentissages.

Il n'est de recherche sans planification préalable. Les élèves doivent s'engager dès l'étape de la planification de la recherche. Voici des suggestions pour faire participer les élèves à la préparation des cours :

- au début de chaque regroupement, présenter aux élèves un aperçu des grands thèmes et concepts en leur fournissant des diagrammes et des schémas ou d'autres supports visuels;
- au début de chaque regroupement, inciter les élèves à faire ressortir des questions de recherche qui les intéressent;
- fournir aux élèves des modèles de projets et établir une démarche de recherche ayant des étapes précises et bien définies (voir l'annexe J pour un modèle suggéré du processus de recherche);





- impliquer les élèves dans l'identification et la sélection de ressources à la bibliothèque de l'école et de la salle de classe;
- proposer aux élèves d'apporter des ressources de chez eux qui pourraient être utiles en classe;
- fournir aux élèves des modèles et des conseils pour la prise de notes au cours d'une recherche;
- fournir aux élèves un modèle et des directives à suivre pour la citation des sources d'information;
- inviter les élèves à participer à la planification du mode de travail (individuel, petits groupes, groupe-classe), de projets de recherche, de projets communautaires, de types d'exposés, de personnes ressources, de lieux de travail, du temps requis et des rôles;
- guider les élèves dans la sélection, l'interprétation et l'évaluation d'une variété de sources primaires et secondaires (veuillez consulter l'annexe R pour des conseils sur les sources primaires et secondaires);
- inviter les élèves à élaborer un plan de travail pour leurs projets de recherche et à réfléchir sur la façon de s'y prendre pour recueillir l'information nécessaire;
- aider les élèves à définir les tâches et à gérer leur temps;
- élaborer avec les élèves des critères descriptifs quant à la réalisation et à la présentation de projets avant de commencer la recherche et se servir ensuite de ces critères afin d'élaborer des instruments d'évaluation;
- demander aux élèves comment ils pourraient échanger avec d'autres ce qu'ils ont appris;
- établir dans la classe un bulletin d'affichage et des dossiers où seront conservés des documents en rapport avec des sujets de sciences humaines au niveau approprié et inviter tous les élèves à y contribuer des documents tels que des photos, des tableaux, des articles, des dépliants, etc.

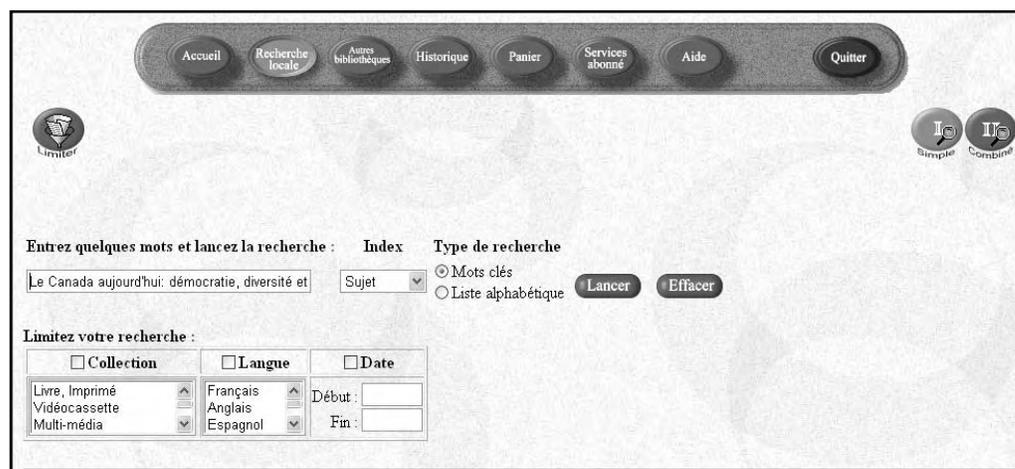
Ressources de la DREF

Consultez le Catalogue d'accès public (CAP) de la Direction des ressources éducatives françaises (DREF) au <http://dref.mb.ca> pour des ressources qui appuient le programme de sciences humaines.



Vous pouvez choisir et réserver les ressources de la DREF, à partir de votre ordinateur. Le processus est simple :

1. Consultez la page d'accueil au <http://dref.mb.ca>. Lancez votre recherche en cliquant sur « **Recherche locale** ».
2. Saisissez le titre du regroupement (par exemple dans le champ de recherche « Le Canada aujourd'hui : démocratie, diversité et influence du passé » et choisissez « **Sujet** » dans le menu déroulant sous « **Index** ».



3. Cliquez sur « **Lancer** ».
4. Choisissez un titre parmi la liste des résultats et cliquez sur l'icône qui représente le genre de ressources (livre, jeu, trousse multimédia, etc.). Les vidéocassettes et DVD ne peuvent pas être réservés en ligne.

The screenshot shows a search results page for the subject 'Le Canada aujourd'hui'. At the top, there are navigation icons and a page indicator 'Page 1 de 9'. Below the search bar, the subject is listed as 'Sujet = Le Canada aujourd'hui démocratie, diversité et influence du passé [Mots clés]' with '82 Documents' and 'Documents 1 à 10 (sur 82)'. A list of 10 documents follows, each with a small icon and a brief description. The list includes titles like 'Ainsi s'est construit le Canada', 'Allons à la cabane à sucre!', 'Les anciens combattants autochtones', 'Anik Bissonnette, danseuse de ballet et Pat Le Pou', 'Atlas Atlantique Beauchemin', 'Atlas du Canada Beauchemin', 'Atlas junior', 'Atlas scolaire du Canada et du monde', 'Au pays de Riel', and 'Canada'. At the bottom, there is another page indicator 'Page 1 de 9'.

5. Vérifiez la disponibilité de la ressource sous « **Exemplaire** ».
6. Cliquez sur « **Réservation** » (au haut de l'écran).
7. Remplissez les champs suivants :
 numéro (tapez votre numéro de client);
 mot de passe (tapez votre mot de passe).
 (Pour obtenir ces renseignements, composez le 945-8594.)
8. Cliquez sur « **Soumettre** ».
9. Cliquez sur « **Soumettre** » une autre fois à l'écran « **Demande de réservation** » et la ressource choisie vous sera expédiée par courrier divisionnaire ou par la poste.

De plus, vous pouvez profiter du Service de références de la DREF :

- composez le 945-4782 ou envoyez votre demande par courriel à dref@gov.mb.ca;
- fournissez les renseignements suivants :
 - le nom de l'enseignant demandant les ressources;
 - le nom de l'école;
 - le thème, la matière ou le concept étudié;
 - le niveau scolaire;
 - le genre de ressource.

Les ressources seront préparées et expédiées sans frais par courrier divisionnaire ou par la poste.

Vue d'ensemble de la 6^e année

Organisation suggérée des regroupements



Regroupement 1 :
Bâtir un pays (1867 à 1914)
Durée suggérée :
10 semaines



Regroupement 2 :
L'émergence d'une nation (1914 à 1945)
Durée suggérée :
8 semaines

**Le Canada, un pays de
changements
(1867 à nos jours)**



Regroupement 4 :
**Le Canada aujourd'hui : démocratie,
diversité et influence du passé**
Durée suggérée :
10 semaines



Regroupement 3 :
**Façonner le Canada contemporain
(1945 à nos jours)**
Durée suggérée :
8 semaines

Vue d'ensemble de la 6^e année

Le Canada, un pays de changements (1867 à nos jours)

Aperçu du cours

Les élèves de la sixième année se concentrent sur les personnes et les événements importants qui ont marqué le Canada depuis la Confédération. Ils étudient le caractère évolutif de ce pays et en examinent l'expansion territoriale. Ils prennent conscience du rôle de l'immigration. Ils explorent l'évolution des relations entre les Premières nations, les Inuit, les Métis et le gouvernement canadien. Les élèves apprennent les processus démocratiques et étudient l'émergence du Canada comme société multiculturelle, bilingue et démocratique. Ils prennent conscience des origines historiques de grandes questions canadiennes telles que l'environnement, la citoyenneté, l'identité et la diversité. Ils prennent également en considération les événements mondiaux qui ont façonné la société canadienne. En étudiant le passé et le présent de la société canadienne, ils prennent davantage conscience des idéaux démocratiques et comprennent mieux le concept de la citoyenneté canadienne.

Dans ce document, les RAS sont présentés selon les quatre regroupements thématiques suivants :

- *Bâtir un pays (1867 à 1914);*
- *L'émergence d'une nation (1914 à 1945);*
- *Façonner le Canada contemporain (1945 à nos jours);*
- *Le Canada aujourd'hui : démocratie, diversité et influence du passé.*

Temps consacré à l'enseignement du cours

Pour répondre aux exigences du programme d'études de sciences humaines, le temps recommandé pour l'enseignement de cette matière équivaut à environ 10 % de l'ensemble du temps d'enseignement au niveau de la 6^e année.

Il est toutefois souhaitable d'organiser l'horaire de la classe de manière à favoriser les liens avec les autres matières. Il est alors possible de présenter des situations d'apprentissage touchant plusieurs matières. Pour faciliter l'intégration des sciences humaines aux autres matières, des liens sont indiqués au long des situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées. Le document *Liens curriculaires : éléments d'intégration en salle de classe* (Éducation et Formation professionnelle Manitoba, 1997) décrit les éléments de base de l'interdisciplinarité en éducation.

Matériel utile à l'enseignement du cours

L'enseignant peut impliquer les élèves dans la collecte, l'organisation et la présentation de matériel utile à l'apprentissage des thèmes abordés en 6^e année.

La liste suivante résume des suggestions de ressources pour faciliter l'apprentissage :

- photographies de divers paysages canadiens (par exemple des dépliants et affiches de voyage, des vieux calendriers, des albums de photographies et des cartes postales);
- des reportages, des photos et des caricatures politiques sur des événements de l'actualité canadienne reliés aux thèmes abordés dans les regroupements;
- une variété de revues et de journaux canadiens d'actualités et de géographie;

- des exemples d'œuvres d'art de paysagistes et d'artistes canadiens, y inclus des artistes autochtones;
- des romans historiques;
- des ressources telles que vidéos, musique, cédéroms, photos ou tableaux, affiches historiques, trousse et photos d'artefacts;
- des cartes murales du monde politique, actuel et historique;
- des cartes murales du Canada politique, actuel et historique;
- des atlas du Canada et du monde, actuel et historique;
- un globe terrestre;
- un tableau d'affichage;
- une ligne de temps murale;
- une carte muette murale du monde et du Canada sur laquelle les élèves peuvent monter des images ou des textes (peut être tracée à l'aide du rétroprojecteur).

Pour obtenir une carte muette murale du Canada, contacter :

Spécialiste en éducation, Parcs Canada Saskatchewan/Manitoba
25, chemin Forks Market, salle 401
Winnipeg MB R3C 4S8
(204) 983-1350

La citoyenneté et l'apprentissage de l'histoire du Canada

La citoyenneté est le concept fondamental sur lequel est axé l'apprentissage des sciences humaines à tous les niveaux. Pour être en mesure de déterminer les habiletés, les connaissances et les valeurs dont les élèves auront besoin pour devenir des citoyens démocrates et actifs, les enseignants de sciences humaines doivent tenir compte de la société dans laquelle les élèves évoluent et des défis qui les attendent.

La citoyenneté prend sa signification dans des contextes spécifiques, compte tenu de l'époque et de l'endroit. Diverses notions de citoyenneté ont été utilisées dans le passé et sont utilisées aujourd'hui, à bon ou à mauvais escient. La notion de citoyenneté est en perpétuel changement. Elle est sujette à interprétation. Sa signification est souvent contestée et fait l'objet de débats continus.

Comme les questions de citoyenneté trouvent leurs racines dans le passé, l'histoire du Canada occupe une place importante dans le programme des sciences humaines. Étudier l'histoire permet aux élèves d'acquérir des habiletés essentielles en apprenant à poser des questions précises, à trouver de l'information pertinente, à analyser le pourquoi des événements historiques et à formuler des conclusions. En apprenant à rechercher, à analyser et à communiquer les résultats, les élèves approfondissent leur compréhension du monde dans lequel ils vivent et se préparent à participer à une société démocratique.

Ils développent des qualités de citoyens avancées par la société canadienne telles que la capacité d'aborder les questions d'intérêt public de façon critique, rationnelle et démocratique, le respect des droits de la personne et des idéaux démocratiques et un sentiment d'identité partagée en tant que Canadien. Ils acquièrent les connaissances et les habiletés et se forment des valeurs qui leur permettent de discuter de questions qui seront débattues pour des années à venir sur la scène nationale.

La préservation de l'identité et de la souveraineté du Canada, la protection de l'environnement, la place du Québec ou de groupes tels que les Autochtones au sein de la nation, l'équilibre entre l'autonomie régionale et l'unité nationale ne seront que quelques-uns des problèmes sur lesquels ils seront demandés de se prononcer et d'agir. Ils seront aussi en mesure de réfléchir et agir sur des questions d'ordre mondial étant donné les nombreux enjeux internationaux auxquels la nation est continuellement confrontée.

**Structure du
Document de mise en
œuvre**

Dans le but de faciliter la planification de l'enseignement, le *Document de mise en œuvre* présente les résultats d'apprentissage spécifiques en regroupements selon le contenu notionnel abordé en 6^e année.

Les regroupements visent l'acquisition de tous les RAS prescrits pour la 6^e année. Dans le *Document de mise en œuvre*, les résultats d'apprentissage sont organisés en fonction des quatre regroupements thématiques suivants :

Regroupement 1 – Bâtir un pays (1867 à 1914);

Regroupement 2 – L'émergence d'une nation (1914 à 1945);

Regroupement 3 – Façonner le Canada contemporain (1945 à nos jours);

Regroupement 4 – Le Canada aujourd'hui : démocratie, diversité et influence du passé.

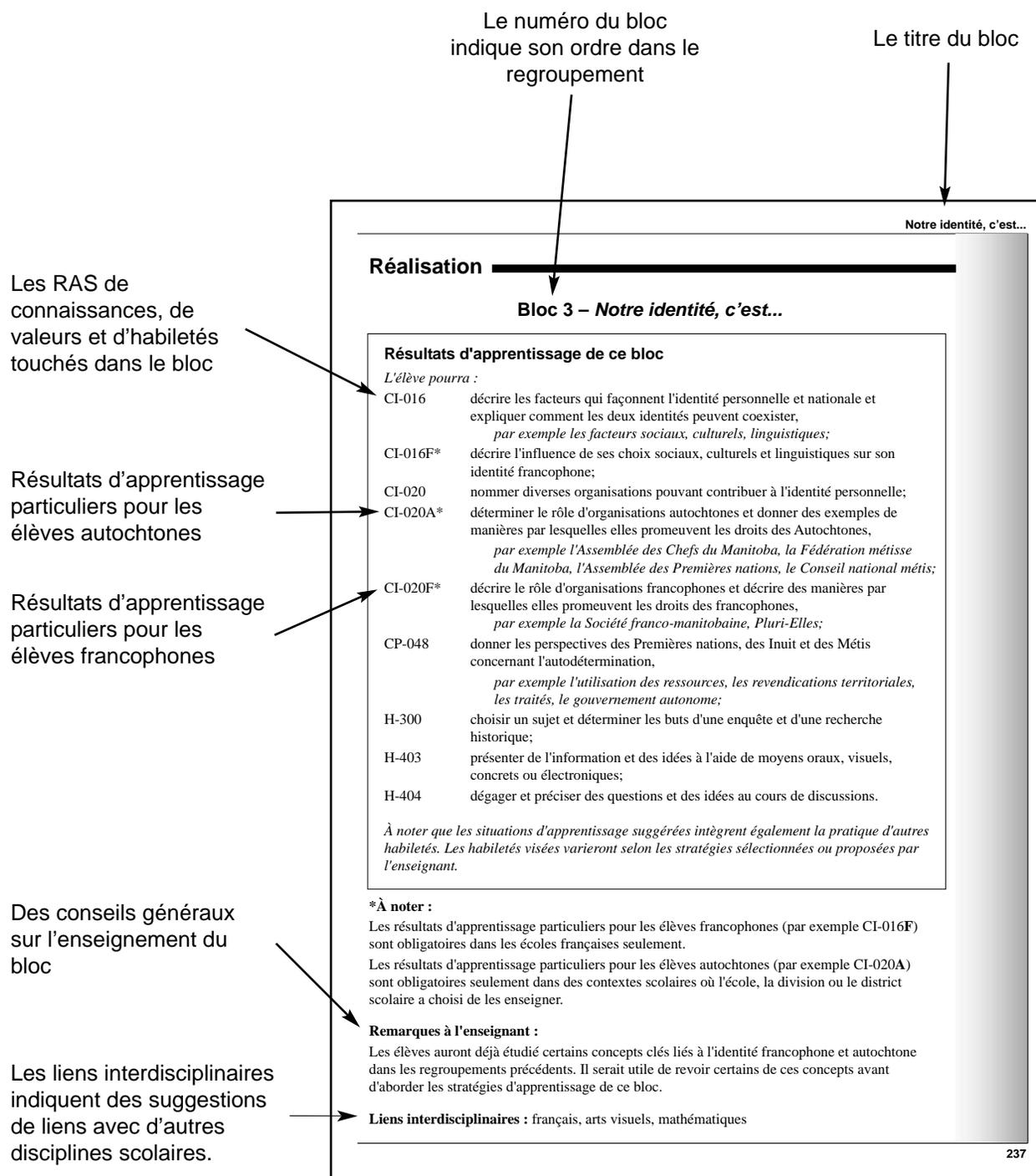
Chaque regroupement comprend :

- un aperçu du regroupement et une durée suggérée;
- une liste des résultats d'apprentissage spécifiques (RAS) relatifs à ce regroupement;
- un agencement des résultats d'apprentissage spécifiques (RAS) du regroupement en blocs d'enseignement suggérés;
- des suggestions d'activités de mise en situation;
- des suggestions de situations d'apprentissage et d'évaluation pour chacun des blocs du regroupement;
- des suggestions d'activités d'intégration;
- une liste de ressources éducatives suggérées;
- des annexes reproductibles.

Il est important de noter que, tout comme le regroupement lui-même, les scénarios, les blocs d'enseignement, les situations d'apprentissage et d'évaluation ainsi que les ressources pédagogiques sont offerts à titre de suggestions seulement. Les enseignants sont encouragés à planifier leur enseignement en fonction des besoins et des intérêts des élèves, des contextes particuliers, des ressources éducatives disponibles et d'autres considérations pertinentes. Cela peut aller jusqu'à la réorganisation des RAS au sein de nouveaux regroupements ou de nouveaux blocs d'enseignement et donc jusqu'à un nouvel ordre de présentation. Cependant, l'enseignant ne doit pas perdre de vue le caractère obligatoire des résultats d'apprentissage spécifiques et doit s'assurer de leur atteinte par les élèves.

Lecture des blocs

Les blocs d'enseignement sont des situations d'apprentissage portant sur un groupe de RAS liés à un thème précis du regroupement. Plusieurs situations d'apprentissage et d'évaluation sont suggérées à l'intérieur de chaque bloc.



Les RAS de connaissances, de valeurs et d'habiletés touchés dans le bloc

Résultats d'apprentissage particuliers pour les élèves autochtones

Résultats d'apprentissage particuliers pour les élèves francophones

Des conseils généraux sur l'enseignement du bloc

Les liens interdisciplinaires indiquent des suggestions de liens avec d'autres disciplines scolaires.

Le titre du bloc

Chaque puce annonce une différente situation d'apprentissage et d'évaluation suggérée.

Chaque situation d'évaluation suggérée est indiquée en caractères gras.

Liste des RAS touchés dans la situation d'apprentissage et d'évaluation

La loupe indique une situation d'évaluation suggérée.

Notre identité, c'est...

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées (Bloc 3)

Choisir un nombre suffisant d'activités afin d'atteindre les résultats d'apprentissage et de faciliter la compréhension des concepts clés visés dans ce bloc.

- Inviter les élèves à noter une définition du terme « autodétermination » en utilisant leur dictionnaire. En triades, inciter les élèves à relever les éléments qui caractérisent l'autodétermination, par exemple le pouvoir de choisir son gouvernement, l'indépendance politique face à d'autres nations, la liberté de prendre des décisions pour le bien de sa population, etc. Distribuer l'annexe 4.12 et encourager les groupes à noter les similarités et les différences entre leur perspective et celle des Autochtones au sujet de l'autodétermination. Résumer les différentes perspectives en plénière.

Demander aux élèves de rédiger une lettre à la rédaction en se basant sur la perspective autochtone pour justifier leur droit à l'autodétermination au Canada. Préciser que la lettre doit comprendre au moins trois arguments en faveur de l'autodétermination autochtone. (CI-016, CI-020, CI-020A, H-403, H-404)
- Mener une discussion afin de relever une liste d'éléments qui définissent l'identité d'un individu, par exemple son nom, sa famille, son lieu d'habitation, ses amis, son origine ethnique, sa culture, ses valeurs, sa langue, ses croyances religieuses, ses opinions, les organisations auxquelles il ou elle appartient, etc. Proposer que les élèves établissent individuellement la priorité des éléments relevés, du plus important au moins important.

Demander aux élèves de créer un collage en utilisant des mots, des symboles ou des images afin de représenter leur identité personnelle. Préciser que les collages devraient, avant tout, mettre en évidence les éléments que les élèves ont individuellement considérés les plus importants. Encourager les élèves à trouver un titre original à leur collage et à le présenter en salle de classe.

Remarques à l'enseignant :
Il serait utile d'avoir une série de revues ou de dépliants à l'intérieur de la salle de classe qui pourraient servir de matériel à découper pour les élèves.
La même stratégie peut être adaptée pour tenir compte plus précisément de l'identité francophone en demandant aux élèves, dès le départ, de relever des éléments qui définissent l'identité d'un francophone au Manitoba ou au Canada. (CI-016, CI-016F, CI-020, CI-020A, CI-020F, H-403, H-404)
- Inviter les élèves à développer une liste de facteurs qui caractérisent l'identité d'un individu. Proposer que les élèves utilisent la liste pour préparer un sondage qui demande aux répondeurs d'ordonner les facteurs identitaires relevés du plus important au moins important. Encourager les élèves à faire passer le sondage à une dizaine de personnes et de partager leurs données en plénière. Compiler les résultats des élèves sous forme de tableau, notant les facteurs qui semblent influencer le plus et le moins la formation de l'identité.

Demander aux élèves de rédiger un court texte informatif pour tirer trois conclusions à partir des données. Préciser que les élèves doivent utiliser des statistiques pour appuyer leurs arguments.

Remarques à l'enseignant :
L'annexe 4.13 peut servir de modèle au sondage.

239

Le trombone indique une annexe associée à cette situation d'apprentissage.

Les annexes sont organisées par regroupement à la fin du document.

Les habiletés en sciences humaines

Les habiletés en sciences humaines seront intégrées dans le contenu tout au cours de la sixième année. Cependant, un certain nombre de résultats d'apprentissage portant sur l'acquisition d'habiletés est relié à chacun des regroupements, dans le *Document de mise en œuvre*, afin de faciliter la planification de l'enseignement et de l'évaluation.

Habiletés pour la citoyenneté active et démocratique :

L'élève pourra :

- H-100 collaborer avec les autres afin d'établir des objectifs et d'assumer ses responsabilités;
- H-101 employer diverses stratégies pour résoudre des conflits d'une manière juste et pacifique,
par exemple l'éclaircissement, la négociation, le compromis;
- H-102 prendre des décisions en faisant preuve d'équité dans ses interactions avec les autres;
- H-103 prendre des décisions en faisant preuve d'un sens de responsabilité écologique et d'une préoccupation pour l'environnement;
- H-104 négocier avec les autres de manière constructive pour arriver à un consensus et pour résoudre des problèmes;
- H-105 reconnaître le parti pris et la discrimination et proposer des solutions;
- H-106 respecter les lieux et les objets d'importance historique,
par exemple les lieux de sépultures, les monuments commémoratifs, les artefacts.

Habiletés de traitement d'information et d'idées :

L'élève pourra :

- H-200 sélectionner de l'information à partir de sources orales, visuelles, matérielles, imprimées ou électroniques,
par exemple les cartes, les atlas, l'art, les chansons, les artefacts, les comptes rendus, les légendes, les biographies, la fiction historique;
- H-201 organiser et enregistrer des informations en utilisant une variété de formats et en indiquer correctement la source,
par exemple les cartes, les schémas, les résumés, les diagrammes conceptuels;
- H-202 distinguer les sources d'information primaires des sources d'information secondaires au cours d'une recherche;
- H-203 choisir et employer des technologies et des outils appropriés pour réaliser une tâche;
- H-204 créer des lignes de temps et d'autres schémas visuels pour situer chronologiquement des personnages ou des événements et faire des liens entre eux;
- H-205 dresser des cartes comprenant un titre, une légende, une rose des vents, une échelle et la latitude et la longitude;
- H-206 choisir et interpréter divers types de cartes dans un but précis;
- H-207 employer la latitude et la longitude pour situer et décrire des lieux sur des cartes et des globes;
- H-207A employer des connaissances traditionnelles pour comprendre le paysage et l'environnement naturel;
- H-208 s'orienter en observant le paysage, en faisant appel à des connaissances traditionnelles ou en utilisant une boussole ou d'autres outils et technologies.

Habilités de pensée critique et créative :

L'élève pourra :

- H-300 choisir un sujet et déterminer les buts d'une enquête et d'une recherche historique;
- H-301 évaluer les avantages et les inconvénients des solutions à un problème;
- H-302 tirer des conclusions à partir de recherches et de preuves;
- H-303 évaluer ses représentations à la lumière de nouvelles informations et de nouvelles idées;
- H-304 distinguer les faits des opinions et des interprétations;
- H-305 observer et analyser des documents matériels et figurés au cours d'une recherche, *par exemple les artefacts, les photographies, les œuvres d'art;*
- H-306 évaluer la validité des sources d'information, *par exemple le but, le contexte, l'authenticité, l'origine, l'objectivité, la preuve, la fiabilité;*
- H-307 comparer des comptes rendus divergents d'événements historiques;
- H-308 comparer divers points de vue à partir d'une variété de sources d'information;
- H-309 interpréter l'information et les idées véhiculées dans divers médias, *par exemple l'art, la musique, le roman historique, le théâtre, les sources primaires;*
- H-310 reconnaître que les interprétations historiques sont sujettes au changement à mesure que de nouvelles informations sont découvertes et reconnues.

Habilités de communication :

L'élève pourra :

- H-400 écouter les autres pour comprendre leurs points de vue;
- H-401 employer un langage respectueux de la diversité humaine;
- H-402 exprimer avec conviction des points de vue divergents sur une question;
- H-403 présenter de l'information et des idées à l'aide de moyens oraux, visuels, concrets ou électroniques;
- H-404 dégager et préciser des questions et des idées au cours de discussions;
- H-405 exprimer ses croyances et ses points de vue en ce qui a trait à une question donnée.

Les RAS organisés par RAG

Les résultats d'apprentissage spécifiques (RAS) sont basés sur les résultats d'apprentissage généraux qui constituent l'encadrement conceptuel de l'ensemble des cours de sciences humaines.

La liste suivante présente les RAS en ordre selon les RAG auxquels ils se rapportent.



Concept fondamental : *Citoyenneté (C)*

L'élève développera les connaissances, les habiletés et les valeurs qui lui permettront de devenir une citoyenne ou un citoyen démocrate et engagé à participer activement à la vie communautaire au niveau local, national et mondial.

Connaissances

L'élève pourra :

- CC-001 expliquer l'importance de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, par exemple le système fédéral de gouvernement, la monarchie constitutionnelle, le parlementarisme de style britannique;
- CC-002 comparer les responsabilités et les droits des citoyens du Canada au temps de la Confédération à ceux des citoyens canadiens aujourd'hui, entre autres les Autochtones, les francophones, les femmes;
- CC-003 reconnaître le jour du Souvenir comme une commémoration de la participation canadienne aux conflits mondiaux;
- CC-004 préciser les idéaux démocratiques et décrire l'influence de la démocratie sur la qualité de vie des Canadiens;
- CC-005 souligner des droits et libertés décrits dans la *Charte canadienne des droits et libertés* de 1982 et expliquer leur importance;
- CC-006 déterminer les enjeux actuels liés à la citoyenneté au Canada.

Valeurs

L'élève pourra :

- VC-001 apprécier les droits que donne la citoyenneté canadienne;
- VC-002 vouloir appuyer les idéaux de la démocratie et contribuer aux processus démocratiques locaux, par exemple les projets scolaires ou communautaires, les conseils étudiants;
- VC-002A vouloir participer aux processus démocratiques afin de protéger et d'affirmer son identité autochtone;
- VC-003 apprécier les luttes et les réalisations des générations passées dans le façonnement du Canada;
- VC-004 apprécier les avantages de vivre au Canada, par exemple les libertés, l'éducation, la santé, la sécurité.



Résultat d'apprentissage général :

Identité, culture et communauté (I)

L'élève explorera les concepts d'identité, de culture et de communauté en rapport avec les individus, les sociétés et les pays.

Connaissances

L'élève pourra :

- CI-007 donner les raisons de l'établissement des traités et des réserves et en décrire les répercussions sur les individus, les familles et les communautés,
par exemple les droits indigènes, l'absence du droit de vote, le besoin de permission pour quitter la réserve;
- CI-008 nommer divers groupes d'immigrants venus au Canada à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle et donner les raisons de leur émigration,
par exemple les Africains-Américains, les Asiatiques, les Britanniques, les Européens du Centre et de l'Est, les Islandais;
- CI-009 décrire des moyens pour encourager l'immigration et son importance pour le gouvernement canadien entre 1867 et 1914;
- CI-010 décrire divers défis rencontrés par les nouveaux immigrants,
par exemple la langue, le climat, les lois et les coutumes différentes, la discrimination, l'isolement physique et culturel;
- CI-011 décrire la vie quotidienne dans une ferme des Prairies entre 1890 et 1914,
par exemple l'arpentage, le rôle des femmes, les défis rencontrés par les premiers colons, l'éducation;
- CI-012 préciser les contributions des Premières nations, des Inuit et des Métis aux efforts de guerre canadiens;
- CI-013 donner les raisons historiques des politiques de bilinguisme et de multiculturalisme au Canada;
- CI-013F décrire les répercussions de l'Affaire Forest sur les droits linguistiques des Franco-Manitobains;
- CI-014 déterminer des changements et des développements concernant les droits des Autochtones au Canada de 1867 à nos jours,
par exemple le droit de vote, les changements dans les statuts et droits, l'autodétermination, les revendications territoriales, les nouveaux traités;
- CI-015 donner des exemples de changements survenus dans la population francophone au Canada depuis la Confédération,
par exemple les caractéristiques, la répartition;
- CI-015F décrire des événements entourant la création de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM),
par exemple la question des écoles au Manitoba, la Loi 113, l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, le règlement Mahé, le renvoi de la Cour d'appel du Manitoba;
- CI-016 décrire les facteurs qui façonnent l'identité personnelle et nationale et expliquer comment les deux identités peuvent coexister,
par exemple les facteurs sociaux, culturels, linguistiques;
- CI-016F décrire l'influence de ses choix sociaux, culturels et linguistiques sur son identité francophone;
- CI-017 décrire les caractéristiques qui définissent le Canada en tant que pays,
par exemple multiculturalisme, bilinguisme, nordicité;

- CI-018 donner des exemples de moyens par lesquels le gouvernement aide à protéger l'identité canadienne,
par exemple la réglementation sur le contenu canadien dans les médias, l'aide à Radio-Canada et aux arts;
- CI-019 donner des exemples provenant des arts et des médias illustrant la culture ou l'identité canadienne;
- CI-020 nommer diverses organisations pouvant contribuer à l'identité personnelle;
- CI-020A déterminer le rôle d'organisations autochtones et donner des exemples de manières par lesquelles elles promeuvent les droits des Autochtones,
par exemple l'Assemblée des Chefs du Manitoba, la Fédération métisse du Manitoba, l'Assemblée des Premières nations, le Conseil national métis;
- CI-020F décrire le rôle d'organisations francophones et décrire des manières par lesquelles elles promeuvent les droits des francophones,
par exemple la Société franco-manitobaine, Pluri-Elles;
- CI-021 nommer des personnages canadiens marquants, du passé et du présent, et décrire leurs réalisations.

Valeurs

L'élève pourra :

- VI-005 apprécier l'importance de l'immigration dans le développement du Canada;
- VI-006 valoriser les contributions de divers groupes dans le développement du Canada,
par exemple les suffragettes, les syndicats;
- VI-007 valoriser la diversité culturelle et linguistique de la communauté canadienne;
- VI-007A valoriser sa culture, sa langue et son patrimoine de Premières nations, d'Inuit ou de Métis;
- VI-007F valoriser la langue française ainsi que son patrimoine et sa culture francophones;
- VI-008 respecter les personnes de toutes cultures;
- VI-009 apprécier le rôle des arts dans l'expression de la culture au Canada.



Résultat d'apprentissage général :
La terre : lieux et personnes (T)

L'élève explorera les relations dynamiques des personnes avec la terre, les lieux et les milieux.

Connaissances

L'élève pourra :

- CT-022 situer sur une carte du Canada les principales zones de reliefs et étendues d'eau;
- CT-023 situer sur une carte les principaux lieux de colonisation de la Terre de Rupert et les provinces du Canada en 1867;
- CT-024 donner des exemples de l'influence de l'environnement sur la vie quotidienne de divers groupes durant la Grande Dépression;
- CT-025 situer sur une carte du Canada, les provinces, les territoires et leur capitale;
- CT-026 décrire l'influence de l'environnement naturel sur la vie au Canada;
- CT-026A décrire l'influence de la terre sur son identité de Premières nations, d'Inuit et de Métis,
par exemple les valeurs, les croyances, les traditions, les coutumes, les arts, les vêtements.

Valeurs

L'élève pourra :

- VT-010 apprécier les efforts faits par les personnes au début du Canada pour surmonter les rigueurs de l'environnement;
- VT-011 valoriser l'environnement naturel;
- VT-011A respecter la dimension spirituelle de la nature.



Résultat d'apprentissage général : *Liens historiques (H)*

L'élève explorera comment les personnes, les événements et les idées du passé façonnent le présent et influencent l'avenir.

Connaissances

L'élève pourra :

- CH-027 nommer des personnages et des événements liés à l'entrée du Manitoba dans la Confédération,
entre autres Louis Riel, la Résistance métisse de la Rivière-Rouge, la liste des droits métis, le gouvernement provisoire;
- CH-027F décrire le rôle de l'abbé Noël-Joseph Ritchot et de l'archevêque Alexandre-Antonin Taché dans l'entrée du Manitoba dans la Confédération;
- CH-028 décrire des causes, des événements et des personnages ainsi que des conséquences de la Résistance de 1885;
- CH-029 décrire le rôle de la Police montée du Nord-Ouest;
- CH-030 raconter des récits décrivant les conséquences de la ruée vers l'or sur les individus et les communautés,
par exemple Fraser, Cariboo, Klondike;
- CH-031 nommer des événements et des problèmes liés à la construction du chemin de fer du Canadien Pacifique,
par exemple les travailleurs et les conditions de travail, les travailleurs chinois, les difficultés de construction, la cartographie du Canada;
- CH-032 décrire des contributions de leaders autochtones entre 1867 et 1914,
par exemple Gabriel Dumont, Mistahimaskwa (Gros Ours), Pitikwahanapiwiyin (Poundmaker), Isapomuxika (Crowfoot);
- CH-033 déterminer des facteurs ayant mené à l'entrée dans la Confédération du Manitoba, des Territoires du Nord-Ouest, de la Colombie-Britannique, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Yukon, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de Terre-Neuve-et-Labrador, du Nunavut et préciser l'année d'entrée;
- CH-034 nommer les premiers ministres du Canada de 1867 à 1914 et donner des exemples de leurs réalisations;
- CH-035 décrire les causes, les principaux événements et les résultats de la grève générale de Winnipeg en 1919;
- CH-036 nommer les premiers ministres du Canada de 1914 à 1945 et donner des exemples de leurs réalisations;
- CH-037 décrire le rôle changeant des femmes au Canada entre 1914 et 1945;
- CH-038 nommer les premiers ministres du Canada de 1945 à nos jours et donner des exemples de leurs réalisations.

Valeurs

L'élève pourra :

- VH-012 valoriser les divers récits et points de vue de l'histoire du Canada;
- VH-013 apprécier les luttes des générations passées pour l'obtention des droits dont jouissent les Canadiens aujourd'hui.



Résultat d'apprentissage général :
Interdépendance mondiale (M)

L'élève explorera l'interdépendance mondiale des personnes, des communautés, des sociétés, des pays et des milieux.

Connaissances

L'élève pourra :

- CM-039 déterminer les principales causes et les principaux événements de la Première Guerre mondiale;
- CM-040 décrire l'implication du Canada dans la Première Guerre mondiale et les conséquences pour les individus et les communautés au Canada, *entre autres l'internement de membres de groupes ethnoculturels;*
- CM-041 déterminer les principales causes et les principaux événements de la Seconde Guerre mondiale;
- CM-042 décrire l'implication du Canada dans la Seconde Guerre mondiale et les conséquences pour les individus et les communautés au Canada, *entre autres l'internement de membres de groupes ethnoculturels, l'Holocauste;*
- CM-043 donner des exemples de la participation du Canada dans des conflits mondiaux depuis 1945, *par exemple la guerre de Corée, la guerre froide, la guerre du Golfe, la guerre en Bosnie, la guerre en Afghanistan, les forces de maintien de la paix;*
- CM-044 donner des exemples d'événements mondiaux et de forces qui ont affecté les Canadiens de 1945 à nos jours, *par exemple la coopération internationale, l'aide humanitaire, les maladies, les changements environnementaux, les famines, les mouvements de réfugiés;*
- CM-045 donner des exemples de la participation du Canada aux Nations Unies et à d'autres organisations internationales, *par exemple le Commonwealth, la Francophonie, l'Organisation des États américains;*
- CM-047 donner des exemples de liens que le Canada entretient avec d'autres régions du monde, *par exemple les liens environnementaux, sociaux, politiques, économiques.*

Valeurs

L'élève pourra :

- VM-014 apprécier les sacrifices faits par les soldats et les autres Canadiens durant les guerres mondiales;
- VM-015 apprécier l'interdépendance liant le Canada au reste du monde.



Résultat d'apprentissage général : Pouvoir et autorité (P)

L'élève explorera les processus et les structures du pouvoir et de l'autorité, de même que leurs incidences sur les personnes, les relations, les communautés et les pays.

Connaissances

L'élève pourra :

- CP-046 décrire la lutte menée pour l'obtention du droit de vote des femmes au Manitoba et au Canada et nommer des individus impliqués dans cette lutte, entre autres les Célèbres cinq (Emily Murphy, Henrietta Muir Edwards, Louise McKinney, Nellie McClung, Irene Parlby);
- CP-048 donner les perspectives des Premières nations, des Inuit et des Métis concernant l'autodétermination, *par exemple l'utilisation des ressources, les revendications territoriales, les traités, le gouvernement autonome;*
- CP-049 décrire les principales composantes du gouvernement canadien, entre autres le système parlementaire et la démocratie fédérale;
- CP-050 définir le terme de parti politique et nommer des partis politiques ainsi que leur chef au Canada;
- CP-051 décrire des caractéristiques des processus électoraux au Canada;
- CP-052 décrire les principales responsabilités des gouvernements municipaux, provinciaux, fédéral et des Premières nations au Canada;
- CP-053 nommer les représentants municipaux, provinciaux, fédéraux et des Premières nations élus ou nommés et décrire leurs principales responsabilités, entre autres le gouverneur général du Canada et le lieutenant-gouverneur du Manitoba;
- CP-053A nommer les représentants élus de sa communauté autochtone et décrire leurs principales responsabilités;
- CP-054 déterminer les facteurs sous-tendant les inégalités au Canada et proposer des solutions, *par exemple la pauvreté, le racisme, le sexisme.*

Valeurs

L'élève pourra :

- VP-016 respecter l'autorité qui repose sur des idéaux démocratiques;
- VP-017 vouloir appuyer des solutions aux problèmes d'inégalités.



Résultat d'apprentissage général :

Économie et ressources (E)

L'élève explorera la répartition des ressources et de la richesse en rapport avec les personnes, les communautés et les pays.

Connaissances

L'élève pourra :

- CE-055 expliquer l'importance de l'agriculture dans le développement du Canada entre 1867 et 1914;
- CE-056 raconter des récits de la Grande Dépression et décrire les répercussions de celle-ci sur le Canada,
par exemple les changements dans les pratiques agricoles, le développement de mesures sociales, les nouveaux partis politiques;
- CE-057 donner des exemples des manières par lesquelles l'industrie et la technologie ont changé la vie des Canadiens entre 1914 et 1945,
par exemple l'électrification, les télécommunications, le transport, la médecine, l'industrialisation;
- CE-058 donner des exemples des manières par lesquelles l'industrie et la technologie ont changé la vie des Canadiens depuis 1945,
par exemple l'urbanisation, les transports, les communications, l'éducation;
- CE-059 donner des exemples d'inventions et de technologies développées au Canada,
par exemple le kayak, la motoneige, le bras spatial, l'insuline, le canola.

Valeurs

L'élève pourra :

- VE-018 apprécier l'importance de l'agriculture dans le développement du Canada.

Les RAS organisés par regroupements



Regroupement 1 : *Bâtir un pays (1867 à 1914)*

Connaissances

L'élève pourra :

- CC-001 expliquer l'importance de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, par exemple le système fédéral de gouvernement, la monarchie constitutionnelle, le parlementarisme de style britannique;
- CC-002 comparer les responsabilités et les droits des citoyens du Canada au temps de la Confédération à ceux des citoyens canadiens aujourd'hui, entre autres les Autochtones, les francophones, les femmes;
- CI-007 donner les raisons de l'établissement des traités et des réserves et en décrire les répercussions sur les individus, les familles et les communautés, par exemple les droits indigènes, l'absence du droit de vote, le besoin de permission pour quitter la réserve;
- CI-008 nommer divers groupes d'immigrants venus au Canada à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle et donner les raisons de leur émigration, par exemple les Africains-Américains, les Asiatiques, les Britanniques, les Européens du Centre et de l'Est, les Islandais;
- CI-009 décrire des moyens pour encourager l'immigration et son importance pour le gouvernement canadien entre 1867 et 1914;
- CI-010 décrire divers défis rencontrés par les nouveaux immigrants, par exemple la langue, le climat, les lois et les coutumes différentes, la discrimination, l'isolement physique et culturel;
- CI-011 décrire la vie quotidienne dans une ferme des Prairies entre 1890 et 1914, par exemple l'arpentage, le rôle des femmes, les défis rencontrés par les premiers colons, l'éducation;
- CT-022 situer sur une carte du Canada les principales zones de reliefs et étendues d'eau;
- CT-023 situer sur une carte les principaux lieux de colonisation de la Terre de Rupert et les provinces du Canada en 1867;
- CH-027 nommer des personnages et des événements liés à l'entrée du Manitoba dans la Confédération, entre autres Louis Riel, la Résistance métisse de la Rivière-Rouge, la liste des droits métis, le gouvernement provisoire;
- CH-027F décrire le rôle de l'abbé Noël-Joseph Ritchot et de l'archevêque Alexandre-Antonin Taché dans l'entrée du Manitoba dans la Confédération;
- CH-028 décrire des causes, des événements et des personnages ainsi que des conséquences de la Résistance de 1885;
- CH-029 décrire le rôle de la Police montée du Nord-Ouest;
- CH-030 raconter des récits décrivant les conséquences de la ruée vers l'or sur les individus et les communautés, par exemple Fraser, Cariboo, Klondike;
- CH-031 nommer des événements et des problèmes liés à la construction du chemin de fer du Canadien Pacifique, par exemple les travailleurs et les conditions de travail, les travailleurs chinois, les difficultés de construction, la cartographie du Canada;

- CH-032 décrire des contributions de leaders autochtones entre 1867 et 1914, par exemple *Gabriel Dumont*, *Mistahimaskwa (Gros Ours)*, *Pitkwahanapiwiyin (Poundmaker)*, *Isapomuxika (Crowfoot)*;
- CH-033 déterminer des facteurs ayant mené à l'entrée dans la Confédération du Manitoba, des Territoires du Nord-Ouest, de la Colombie-Britannique, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Yukon, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de Terre-Neuve-et-Labrador, du Nunavut et préciser l'année d'entrée;
- CH-034 nommer les premiers ministres du Canada de 1867 à 1914 et donner des exemples de leurs réalisations;
- CE-055 expliquer l'importance de l'agriculture dans le développement du Canada entre 1867 et 1914.

Valeurs

L'élève pourra :

- VC-001 apprécier les droits que donne la citoyenneté canadienne;
- VI-005 apprécier l'importance de l'immigration dans le développement du Canada;
- VT-010 apprécier les efforts faits par les personnes au début du Canada pour surmonter les rigueurs de l'environnement;
- VH-012 valoriser les divers récits et points de vue de l'histoire du Canada;
- VE-018 apprécier l'importance de l'agriculture dans le développement du Canada.



Regroupement 2 : L'émergence d'une nation (1914 à 1945)

Connaissances

L'élève pourra :

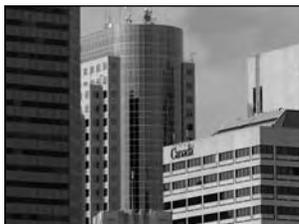
- CC-003 reconnaître le jour du Souvenir comme une commémoration de la participation canadienne aux conflits mondiaux;
- CI-012 préciser les contributions des Premières nations, des Inuit et des Métis aux efforts de guerre canadiens;
- CT-024 donner des exemples de l'influence de l'environnement sur la vie quotidienne de divers groupes durant la Grande Dépression;
- CH-035 décrire les causes, les principaux événements et les résultats de la grève générale de Winnipeg en 1919;
- CH-036 nommer les premiers ministres du Canada de 1914 à 1945 et donner des exemples de leurs réalisations;
- CH-037 décrire le rôle changeant des femmes au Canada entre 1914 et 1945;
- CM-039 déterminer les principales causes et les principaux événements de la Première Guerre mondiale;
- CM-040 décrire l'implication du Canada dans la Première Guerre mondiale et les conséquences pour les individus et les communautés au Canada, entre autres l'internement de membres de groupes ethnoculturels;
- CM-041 déterminer les principales causes et les principaux événements de la Seconde Guerre mondiale;
- CM-042 décrire l'implication du Canada dans la Seconde Guerre mondiale et les conséquences pour les individus et les communautés au Canada, entre autres l'internement de membres de groupes ethnoculturels, l'Holocauste;

- CP-046 décrire la lutte menée pour l'obtention du droit de vote des femmes au Manitoba et au Canada et nommer des individus impliqués dans cette lutte, entre autres les Célèbres cinq (Emily Murphy, Henrietta Muir Edwards, Louise McKinney, Nellie McClung, Irene Parlby);
- CE-056 raconter des récits de la Grande Dépression et décrire les répercussions de celle-ci sur le Canada,
par exemple les changements dans les pratiques agricoles, le développement de mesures sociales, les nouveaux partis politiques;
- CE-057 donner des exemples des manières par lesquelles l'industrie et la technologie ont changé la vie des Canadiens entre 1914 et 1945,
par exemple l'électrification, les télécommunications, le transport, la médecine, l'industrialisation.

Valeurs

L'élève pourra :

- VI-006 valoriser les contributions de divers groupes dans le développement du Canada,
par exemple les suffragettes, les syndicats;
- VH-013 apprécier les luttes des générations passées pour l'obtention des droits dont jouissent les Canadiens aujourd'hui;
- VM-014 apprécier les sacrifices faits par les soldats et les autres Canadiens durant les guerres mondiales.



Regroupement 3 : *Façonner le Canada contemporain (1945 à nos jours)*

Connaissances

L'élève pourra :

- CI-013 donner les raisons historiques des politiques de bilinguisme et de multiculturalisme au Canada;
- CI-013F décrire les répercussions de l'Affaire Forest sur les droits linguistiques des Franco-Manitobains;
- CI-014 déterminer des changements et des développements concernant les droits des Autochtones au Canada de 1867 à nos jours,
par exemple le droit de vote, les changements dans les statuts et droits, l'autodétermination, les revendications territoriales, les nouveaux traités;
- CI-015 donner des exemples de changements survenus dans la population francophone au Canada depuis la Confédération,
par exemple les caractéristiques, la répartition;
- CI-015F décrire des événements entourant la création de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM),
par exemple la question des écoles au Manitoba, la Loi 113, l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, le règlement Mahé, le renvoi de la Cour d'appel du Manitoba;
- CT-025 situer sur une carte du Canada, les provinces, les territoires et leur capitale;
- CH-038 nommer les premiers ministres du Canada de 1945 à nos jours et donner des exemples de leurs réalisations;

- CM-043 donner des exemples de la participation du Canada dans des conflits mondiaux depuis 1945,
par exemple la guerre de Corée, la guerre froide, la guerre du Golfe, la guerre en Bosnie, la guerre en Afghanistan, les forces de maintien de la paix;
- CM-044 donner des exemples d'événements mondiaux et de forces qui ont affecté les Canadiens de 1945 à nos jours,
par exemple la coopération internationale, l'aide humanitaire, les maladies, les changements environnementaux, les famines, les mouvements de réfugiés;
- CM-045 donner des exemples de la participation du Canada aux Nations Unies et à d'autres organisations internationales,
par exemple le Commonwealth, la Francophonie, l'Organisation des États américains;
- CE-058 donner des exemples des manières par lesquelles l'industrie et la technologie ont changé la vie des Canadiens depuis 1945,
par exemple l'urbanisation, les transports, les communications, l'éducation;
- CE-059 donner des exemples d'inventions et de technologies développées au Canada,
par exemple le kayak, la motoneige, le bras spatial, l'insuline, le canola.

Valeurs

L'élève pourra :

- VI-007 valoriser la diversité culturelle et linguistique de la communauté canadienne;
- VI-007A valoriser sa culture, sa langue et son patrimoine de Premières nations, d'Inuit ou de Métis;
- VI-007F valoriser la langue française ainsi que son patrimoine et sa culture francophones;
- VI-008 respecter les personnes de toutes cultures.



Regroupement 4 : Le Canada aujourd'hui : démocratie, diversité et influence du passé

Connaissances

L'élève pourra :

- CC-004 préciser les idéaux démocratiques et décrire l'influence de la démocratie sur la qualité de vie des Canadiens;
- CC-005 souligner des droits et libertés décrits dans la *Charte canadienne des droits et libertés* de 1982 et expliquer leur importance;
- CC-006 déterminer les enjeux actuels liés à la citoyenneté au Canada;
- CI-016 décrire les facteurs qui façonnent l'identité personnelle et nationale et expliquer comment les deux identités peuvent coexister,
par exemple les facteurs sociaux, culturels, linguistiques;
- CI-016F décrire l'influence de ses choix sociaux, culturels et linguistiques sur son identité francophone;
- CI-017 décrire les caractéristiques qui définissent le Canada en tant que pays,
par exemple multiculturalisme, bilinguisme, nordicité;

- CI-018 donner des exemples de moyens par lesquels le gouvernement aide à protéger l'identité canadienne,
par exemple la réglementation sur le contenu canadien dans les médias, l'aide à Radio-Canada et aux arts;
- CI-019 donner des exemples provenant des arts et des médias illustrant la culture ou l'identité canadienne;
- CI-020 nommer diverses organisations pouvant contribuer à l'identité personnelle;
- CI-020A déterminer le rôle d'organisations autochtones et donner des exemples de manières par lesquelles elles promeuvent les droits des Autochtones,
par exemple l'Assemblée des Chefs du Manitoba, la Fédération métisse du Manitoba, l'Assemblée des Premières nations, le Conseil national métis;
- CI-020F décrire le rôle d'organisations francophones et décrire des manières par lesquelles elles promeuvent les droits des francophones,
par exemple la Société franco-manitobaine, Pluri-Elles;
- CI-021 nommer des personnages canadiens marquants, du passé et du présent, et décrire leurs réalisations;
- CT-026 décrire l'influence de l'environnement naturel sur la vie au Canada;
- CT-026A décrire l'influence de la terre sur son identité de Premières nations, d'Inuit et de Métis,
par exemple les valeurs, les croyances, les traditions, les coutumes, les arts, les vêtements;
- CM-047 donner des exemples de liens que le Canada entretient avec d'autres régions du monde,
par exemple les liens environnementaux, sociaux, politiques, économiques;
- CP-048 donner les perspectives des Premières nations, des Inuit et des Métis concernant l'autodétermination,
par exemple l'utilisation des ressources, les revendications territoriales, les traités, le gouvernement autonome;
- CP-049 décrire les principales composantes du gouvernement canadien, entre autres le système parlementaire et la démocratie fédérale;
- CP-050 définir le terme de parti politique et nommer des partis politiques ainsi que leur chef au Canada;
- CP-051 décrire des caractéristiques des processus électoraux au Canada;
- CP-052 décrire les principales responsabilités des gouvernements municipaux, provinciaux, fédéral et des Premières nations au Canada;
- CP-053 nommer les représentants municipaux, provinciaux, fédéraux et des Premières nations élus ou nommés et décrire leurs principales responsabilités, entre autres le gouverneur général du Canada et le lieutenant-gouverneur du Manitoba;
- CP-053A nommer les représentants élus de sa communauté autochtone et décrire leurs principales responsabilités;
- CP-054 déterminer les facteurs sous-tendant les inégalités au Canada et proposer des solutions,
par exemple la pauvreté, le racisme, le sexisme.

Valeurs

L'élève pourra :

- VC-002 vouloir appuyer les idéaux de la démocratie et contribuer aux processus démocratiques locaux,
par exemple les projets scolaires ou communautaires, les conseils étudiants;

- VC-002A vouloir participer aux processus démocratiques afin de protéger et d'affirmer son identité autochtone;
- VC-003 apprécier les luttes et les réalisations des générations passées dans le façonnement du Canada;
- VC-004 apprécier les avantages de vivre au Canada,
par exemple les libertés, l'éducation, la santé, la sécurité;
- VI-009 apprécier le rôle des arts dans l'expression de la culture au Canada;
- VT-011 valoriser l'environnement naturel;
- VT-011A respecter la dimension spirituelle de la nature;
- VM-015 apprécier l'interdépendance liant le Canada au reste du monde;
- VP-016 respecter l'autorité qui repose sur des idéaux démocratiques;
- VP-017 vouloir appuyer des solutions aux problèmes d'inégalités.

Bibliographie

- ALBERTA. ALBERTA LEARNING (1999). *Aperçu des recherches en vue de l'élaboration du Cadre commun de résultats d'apprentissage en sciences humaines (M-12) du Protocole de l'Ouest canadien pour l'éducation francophone*, Edmonton, Ministère de l'Apprentissage.
- ALBERTA. ALBERTA LEARNING (1999). *Programme d'éducation de maternelle, français langue première*, Edmonton, Direction de l'éducation française.
- BANKS, James (2001). « Approaches to Multicultural Curriculum Reform », dans *Cultural Diversity and Education: Foundations, Curriculum, and Teaching*, Boston (Maryland), Allyn & Bacon.
- CANADA. CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION (2003). *Trousse de formation en francisation : projet pancanadien de français langue première : Projet pancanadien de français langue première à l'intention des enseignants de la maternelle à la 2^e année*, Toronto, Conseil des ministres de l'Éducation.
- CANADA. CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION (2003). *Une éducation qui favorise la viabilité : la situation de l'éducation en matière de développement durable*, [en ligne], <http://www.cmec.ca/else/environnement.fr.pdf>
- CANADA, MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT (2003). « Qu'est-ce que le développement durable? », [en ligne], http://www.sdinfo.gc.ca/what_is_sd/index_f.cfm
- CANADA. MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD (2002). *Information, Définitions, mars 2000*, [en ligne], www.ainc-inac.gc.ca/pr/info/info101_f.html
- CASE, Roland, et Penney CLARK, éditeurs (1997). *The Canadian Anthology of Social Studies: Issues and Strategies for Teacher*, Vancouver, Pacific Educational Press.
- COGAN, J., et R. DERRICOTT, éditeurs (1998). *Citizenship for the 21st Century*, London, Kogan Page Limited.
- COLOMBIE-BRITANNIQUE. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (1994). *L'art du langage, français langue maternelle, aperçu de la recherche*, Victoria, Imprimeur de la Reine pour la Colombie-Britannique.
- CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION (CANADA) (1997). *Cadre commun de résultats d'apprentissage en sciences de la nature*, Toronto, Conseil des ministres de l'Éducation (Canada).
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC (1998). *Éduquer à la citoyenneté*, Sainte-Foy (Québec), Conseil supérieur de l'éducation.
- LACOURSIÈRE, Jacques (2004). « Mon point de vue », [en ligne], http://www.culture.ca/canada/perspective-pointdevue_f.jsp?data=tcp01500122003f.html

LEGENDRE, Rénald (1993). *Dictionnaire actuel de l'éducation*, 2^e édition, Montréal, Éditions Guérin.

MAHÉ, Yvon (2000). « La langue, l'identité, la culture et l'intégration communautaire dans l'éducation francophone », dans CAVANAGH, G. (dir.) *Réseautés au cœur de la pédagogie, les actes du 4^e congrès national de l'ACREF* [Alliance canadienne des responsables et des enseignantes et des enseignants en français langue maternelle], Ottawa, ACREF, p. 23-35.

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, CITOYENNETÉ ET JEUNESSE MANITOBA (2006). *Repenser l'évaluation en classe en fonction des buts visés*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba.

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, CITOYENNETÉ ET JEUNESSE MANITOBA (2005). *Des outils pour favoriser les apprentissages : ouvrage de référence pour les écoles de la maternelle à la 8^e année*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba.

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE (2003). *Sciences humaines, Maternelle à la 8^e année, Programme d'études : Cadre manitobain des résultats d'apprentissage*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Jeunesse.

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE (2003). *Intégration des perspectives autochtones dans les programmes d'études : ouvrage de référence pour les concepteurs de programmes d'études, les enseignants et les administrateurs*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Jeunesse.

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE (2003). *Diversité et équité en éducation : Plan d'action pour l'équité ethnoculturelle*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Jeunesse, [en ligne], <http://www.edu.gov.mb.ca/frpub/pol/diversite/index.html>

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA JEUNESSE (2000). *L'éducation pour un avenir viable : Guide pour la conception des programmes d'études, l'enseignement et l'administration*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse.

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (2000). *Éducation physique et Éducation à la santé, M à S4, programme d'études : cadre manitobain des résultats d'apprentissage pour un mode de vie actif et sain*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle.

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA JEUNESSE (1998). *La technologie comme compétence de base : Vers l'utilisation, la gestion et la compréhension des technologies de l'information*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse.

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (1998). *Études autochtones : Document cadre à l'usage des enseignants des années intermédiaires (5 – 8)*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle.

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (1997). *Le succès à la portée de tous les apprenants*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse.

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (1997). *Liens curriculaires : Éléments d'intégration en salle de classe, Guide pour les classes de la maternelle au secondaire 4*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle.

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (1996). *Les résultats d'apprentissage manitobains en français langue première (M-S4)*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle.

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (1994). *L'apprentissage fondé sur les ressources*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle.

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (1992). *L'éducation multiculturelle, Une politique pour les années 1990*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle.

MANITOBA. SECRÉTARIAT DES AFFAIRES MULTICULTURELLES (1990). *Politique manitobaine sur la société multiculturelle, Fierté, égalité et partenariat*, Winnipeg, Secrétariat des affaires multiculturelles.

MASNY, Diana (2000). « Les littératies : un tournant dans la pensée et une façon d'être », Communication prononcée au Colloque pancanadien sur la recherche en éducation en milieu francophone minoritaire : bilan et perspectives, [en ligne], <http://www.acef.ca/publi/crde/articles/14-masny.html>

MORISSETTE, Rosée, et Micheline VOYNAUD (2002). *Accompagner la construction des savoirs*, Montréal, Chenelière/McGraw Hill, 1 livre, 1 vidéocassette, affiches, Collection Chenelière/Didactique, Apprentissage.

PROTOCOLE DE COLLABORATION CONCERNANT L'ÉDUCATION DE BASE DANS L'OUEST CANADIEN (2002). *Cadre commun des résultats d'apprentissage en sciences humaines de la maternelle à la 9^e année*, Winnipeg, Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba.

PROTOCOLE DE COLLABORATION CONCERNANT L'ÉDUCATION DE BASE DANS L'OUEST CANADIEN (2000). *The Common Curriculum Framework for Aboriginal Language and Culture Programs K – 12*, Edmonton, Ministère de l'apprentissage de l'Alberta.

PROTOCOLE DE L'OUEST ET DU NORD CANADIENS (2004). *Rethinking Classroom Assessment With Purpose in Mind* (ébauche de juin 2004), Aporia Consulting Ltd.

SAUL, John Ralston (2002). « Une base triangulaire », texte écrit dans le cadre de la 3^e Conférence annuelle Baldwin – La Fontaine, reproduit sur le site suivant : http://www.uni.ca/john_ralston_saul_f.html

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003). *Politique d'évaluation des apprentissages : Être évalué pour mieux apprendre*, Québec, Bibliothèque nationale du Québec.

WIGGINS, Grant, et Jay Mc TIGHE (1998). *Understanding by Design*, Alexandria (Virginie), Association for Supervision and Curriculum Development.

WRIGHT, Ian, et Alan SEARS, éditeurs (1997). *Trends and Issues in Canadian Social Studies*, Vancouver, Pacific Educational Press.

